



Etude sur

Les dynamiques de

Volontariat International
d'Echanges et de Solidarité

En Nord-Pas de Calais

Avril - Août 2010

Réalisé par :

Fabien CARTIGNY, stagiaire

Sous la direction de :

Pierre DANIEL

Chargé de mission France Volontaires

Angélique VINCENT

Directrice Lianes Coopération



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier :

Tous les volontaires, les membres d'associations, d'ONG, et personnels de collectivités territoriales pour avoir bien voulu me recevoir afin de me faire partager leurs initiatives et leurs expériences et participer ainsi à l'élaboration de cette étude.

Les chargés de missions de Lianes Coopération et les chargés de mission de la Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux du Conseil Régional Nord Pas de Calais pour leur disponibilité.

Angélique Vincent et Pierre Daniel pour leurs conseils et leur accompagnement tout au long de cette étude.



SOMMAIRE

Remerciements	1
Sommaire	2
Synthèse des Résultats	1
Préambule	3
Introduction	7
I. les résultats des consultations	9
A. l'échantillon et les VIES	9
B. les VIES en Nord Pas de Calais : des profils diversifiés et une prédominance des missions de courte durée	12
1. Les volontariats de long terme relativement peu représentés	12
2. Les volontariats d'échanges et de compétences (VEC) : une famille de volontariat active	14
3. La prédominance du volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch)	15
C. le volontaire : accompagnement et encadrement	18
1. Un large réseau de structures de soutien et d'appui.....	18
2. L'accompagnement du volontaire tout au long de son engagement	25
3. le retour, une étape à valoriser.....	29
II. Analyse	33
A. les grandes tendances des VIES en Nord Pas de Calais	33
1. les volontaires d'initiation et d'échanges	33
2. l'apport de compétences, une notion transversale aux actions.....	34
3. le cadre d'action des volontaires de long terme	35



4.	de nouvelles pratiques.....	36
B.	Les pistes de réflexion pour l'amélioration des VIES	38
1.	les besoins et difficultés des structures	38
2.	les volontaires	40
3.	Quel positionnement pour Lianes Coopération et de France Volontaires ?	41
C.	les initiatives en faveur de la mobilité des jeunes	42
1.	L'investissement des acteurs publics.....	42
2.	des porteurs de projets très divers.....	43
3.	le service civique volontaire (SCV)	45
D.	Un apprentissage mutuel	46
1.	Une plus value pour les populations ici et là bas.....	46
2.	Un travail en réseau indispensable.....	50
	Conclusion	52
	Annexes	54
	Annexe 1 : Loi n°2005-159 du 23 février 2005 , relative au contrat de volontariat de solidarité internationale. Version consolidée au 1 juillet 2010	55
	Annexe 2 : Echantillon	58
	Annexe 3 : Liste des abréviations	64
	Annexe 4 : Bibliographie et sitographie	65



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

L'étude s'e veut la plus représentative des caractéristiques du Nord Pas de Calais. Ainsi, il demeurait important de couvrir l'ensemble du territoire régional. Nous constatons que la quasi-totalité des bassins de population possède au moins un point d'information et d'accompagnement spécifique au volontariat international. Cependant d'importantes disparités existent : la métropole lilloise concentre l'essentiel des structures d'information. Cette différence se répète à travers tous les autres champs de l'étude : la métropole lilloise affiche un dynamisme inégalé dans aucun des autres territoires régionaux. Ces organismes sont souvent le premier échelon à toute initiative. Les sollicitations émanent principalement de jeunes pour des missions de courte durée.

Les collectivités territoriales sont un levier capital dans la mise en place des projets de solidarité internationale, que ce soit par l'investissement de leurs ressources dans leurs zones de coopération décentralisée respectives ou par le soutien financier apporté aux projets associatifs. La Région possède deux appels à projets en faveur d'actions de solidarité internationale, le département du Pas de Calais un, et le Département du Nord concentre ses financements en faveur d'échanges de collégiens. Les municipalités participent aussi à cet élan : des municipalités telles qu'Halluin, Le Portel, Lille... élèvent la solidarité internationale en politique propre quand d'autres encouragent financièrement les initiatives associatives.

Les associations restent les premiers acteurs de la solidarité internationale en Nord Pas de Calais représentant 70% d'entre eux. Associations dont c'est l'objet premier ou dont c'est une activité annexe, elles considèrent les projets de chantiers internationaux et autres comme des outils très utiles en faveur de la jeunesse d'ici, acquérant à travers ces expériences autonomie, confiance en soi et découverte de la différence. Dans cette perspective, ces expériences relèvent souvent d'une véritable étape dans le processus de réinsertion de jeunes en difficulté sociale. Ce dernier point confirme l'investissement croissant de ce champ par les centres sociaux, missions locales et clubs de prévention. Les étudiants restent la catégorie qui monte le plus grand nombre de projets. En rapport avec leurs études, ces actions sont un temps de mise en pratique des acquis universitaires, parfois conventionnées en stage.

Les actions favorisent deux dynamiques : l'échange et la réponse aux besoins des populations. Les VSI et volontaires d'échanges et de compétences organisent leurs missions en fonction des besoins identifiés là bas. Leur objectif premier vise l'amélioration des conditions de vie des populations sur place. D'autres, à travers les chantiers internationaux, favorisent d'abord l'échange, la rencontre et l'investissement personnel du jeune dans un projet durable et concret, tels le SCI Nord ou les missions locales. Les associations étudiantes se situent entre ces deux catégories : à la fois elles apportent à leur hauteur un savoir et des techniques en faveur du développement des populations locales et à la fois les étudiants perçoivent d'abord cette expérience comme un temps d'enrichissement personnel fort.



Les enquêtés expriment des besoins convergents déduits de leurs difficultés : ils sollicitent plus d'informations ici à propos des VIES et du volontariat globalement, mais aussi sur les partenaires et leurs besoins là bas. Ensuite ils apprécieraient la mise en place dans les pays d'envoi de structures auxquelles s'adresser pour tous besoins ou difficultés (communication, nouveaux partenaires, besoin logistique...). Enfin dans le souci de justification vis-à-vis de leurs partenaires financiers, ils réclament une meilleure valorisation des actions menés là bas.

Il induit alors à Lianes Coopération et France Volontaires de mobiliser conjointement leurs compétences respectives afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs de la solidarité internationale vis-à-vis des VIES, mais aussi de les promouvoir à travers le territoire, ces derniers étant jusque là méconnus. En ce sens, Lianes Coopération par sa connaissance des acteurs régionaux et la reconnaissance que ces derniers lui accordent représente un point d'entrée privilégié pour France Volontaires. De son côté France Volontaires peut amener toute son expertise en matière de volontariat international, ouvrant un nouveau domaine d'action pour Lianes Coopération.



PRÉAMBULE

France Volontaires est la structure à l'initiative de cette étude. C'est de cette plate forme associative qu'est née la nécessité d'évaluer les pratiques inhérentes en France, et sous jacent, les pratiques liées aux territoires.

Née à l'initiative d'Alain Joyandet, secrétaire d'état chargé de la coopération et de la Francophonie, en partenariat avec les principales organisations d'envoi de volontaires, et présenté aux côtés de Martin Hirsh, haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et la jeunesse, France Volontaires a pris ses fonctions le 1er janvier 2010. France Volontaires se veut la première plateforme française dédiée aux volontariats internationaux de toutes natures.

Constituée sur l'ancienne structure de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), France Volontaires se veut une nouvelle porte d'entrée pour tout type de mission de solidarité internationale.

Le 1er janvier 2010, France Volontaires est mise en fonction avec 5 objectifs :

- * Promouvoir et valoriser les différentes formes de volontariat et d'engagement à l'international
- * Contribuer à développer en qualité et en quantité le nombre de volontaires
- * Accompagner les associations d'envoi de volontaires dans leurs missions de mobilisation, préparation, suivi, gestion et réinsertion des volontaires
- * Dynamiser le secteur des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES)
- * Concourir au renforcement des politiques publiques en la matière (www.france-volontaires.org)

D'emblée France Volontaires souhaite intervenir à tous les niveaux du Volontariat : de la promotion à sa mise en œuvre, en passant par l'encouragement de ce dernier auprès des pouvoirs publics.

France Volontaires continue l'action de l'ex AFVP : des volontaires sont toujours envoyés sur des missions de coopération et de solidarité à l'étranger sous le statut de volontaire de solidarité internationale. Mais au delà de cette fonction d'opérateur, la structure se veut un point d'appui d'information, de formation, de recrutement, de communication pour toutes les autres initiatives qui rencontreraient des difficultés dans la mise en place de leurs projets.

Pour se donner les moyens d'intervenir, France Volontaires s'est doté de plusieurs spécificités, toujours dans la perspective de favoriser la réalisation de ses objectifs.

La première tient à son statut : France Volontaires s'est constituée en plate forme associative, ce schéma lui garantissant autonomie et concertation avec les acteurs nationaux de la solidarité internationale. Toujours dans un souci d'intégrer tous les acteurs de la solidarité internationale dans cette dynamique, l'Assemblée Générale de France Volontaires se divise 4 collèges :

- * Ministères et organismes publics



- * Associations et fondations
- * Collectivités territoriales et organisations représentatives
- * Personnalités qualifiées

La seconde tient dans l'édition d'une charte à respecter pour chacune des structures adhérant à France Volontaires. Cette charte énonce des règles, droits et devoirs auxquelles chacun doit répondre, structures comme volontaires.

Enfin la dernière tient en la définition de son champ d'action. Elle est l'élément indispensable à toute action, au risque de la voir se diluer et perdre de son efficacité. Elle revêt une importance encore plus grande ici car une des contraintes de l'action humanitaire est qu'elle est très dispersée ; et ceci à trois niveaux :

- * Les zones d'interventions sont extrêmement étendues : d'une province pauvre au Brésil, pays développé, aux quartiers de Manille, en passant par des villages Burkinabais ou Port au prince actuellement en crise d'urgence humanitaire.
- * Les acteurs de la solidarité internationale sont très divers et variés : Associations, collectivités publics, Etat, établissement scolaires, entreprises, ONG...
- * Les pratiques sont autant éclatées qu'il existe d'acteurs. Entre les contrats de volontariat de solidarité internationale, les chantiers internationaux ou le retraité en mission senior, il existe une multitude de forme d'actions.

Afin d'avoir un impact significatif en terme d'information, de communication et d'action, il était indispensable à France Volontaires de construire une nomenclature commune, capable d'intégrer cette diversité : ce qui a été fait avec les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES), établie en concertation entre les pouvoirs publics et le monde associatif.

Lianes coopération est née suites aux assises régionales puis nationales de la coopération internationale de 1997, qui initièrent un vaste mouvement d'échanges et de réflexion sur les pratiques de coopération des divers acteurs de développement.

C'est dans le souci de prolonger ces temps de rencontres, et de répondre aux besoins des acteurs du Nord Pas de Calais impliqués dans les projets de coopération, qu'a été mis en place Lianes Coopération avec l'aide de la Région Nord-Pas de Calais.

Depuis sa création, Lianes coopération recouvre 5 objectifs.

- * Favoriser les synergies entre les acteurs de la région
- * Contribuer à l'amélioration des projets de coopération et de solidarité internationale en Nord Pas de Calais.
- * Rendre visibles et promouvoir les pratiques régionales en matière de solidarité internationale



- * Optimiser la gestion des compétences régionales au service des projets et du développement local ici et là bas.
- * Animer une réflexion collective autour du renouvellement permanent des pratiques de coopération et d'éducation au développement.

Sa mission s'articule autour de 4 axes:

- * Observatoire : Information et communication sur l'actualité de la solidarité internationale
- * Appui-conseil
- * Formation
- * Mise en réseau des acteurs

Lianes coopération s'est attelé à recenser un réseau important d'acteurs de la solidarité internationale en Nord Pas-de-Calais.

Dans ce domaine particulièrement, la mise en réseau constitue une étape essentielle dans l'enrichissement des savoirs et connaissances de chacun.

D'une part le réseau permet la mutualisation des compétences dans un milieu où l'échange demeure un des premiers objectifs, et d'autre part facilite l'accès et la réalisation de toute initiative associative ou personnelle.

Dans un milieu qui foisonnent d'initiatives, les partenariats, ici ou là bas, sont indispensables à la plupart des projets : ils en assurent la faisabilité et sont aussi la garantie d'une action réfléchie.

Plus de 2500 acteurs composent le réseau de Lianes Coopération dans tous les domaines de la solidarité internationale. Ils rassemblent autant des associations, que des établissements scolaires, hospitaliers, des missions locales, des maisons de la jeunesse et de la culture, des cliniques, des hôpitaux, etc. Les collectivités territoriales bénéficient de leur propre espace sur le site internet de l'association.

La semaine de la solidarité internationale représente dans ce contexte un moment clé de l'année pour la solidarité internationale. Elle permet à la fois la rencontre des acteurs en la matière et surtout de communiquer vers le grand public.

Cette étude, à l'initiative de ces deux acteurs, le premier ciblant son action sur le champ du volontariat international, le second œuvrant dans le champ plus large de la solidarité internationale mais sur un territoire précis, celui de la région Nord Pas de Calais, a pour objectif de dresser un état des lieux des dynamiques de volontariat international en Nord Pas de Calais. Il devra en ressortir plusieurs indicateurs capables de fournir une image globale des particularités en Nord Pas de Calais, et ceci autant en terme d'individus que de structures. L'enquête portera à la fois sur les personnes, leurs destinations, l'objet de leurs missions, leurs motivations, l'apport de leur volontariat sur eux-mêmes... et à la fois sur les structures, les moyens mis en œuvre pour informer, accompagner, accueillir et envoyer des volontaires, les prochains projets, les besoins pour leurs réalisations ainsi que les difficultés rencontrées.



Ce travail doit permettre à Lianes Coopération et France Volontaires de se positionner par rapport au contexte régional afin d'accompagner le plus précisément tous les partenaires régionaux dans leurs démarches, et pour, en définitive, diffuser au mieux les possibilités de départ, et accéder surtout à chacune des demandes individuelles.



INTRODUCTION

2011 marquera l'année du bénévolat et du volontariat en Europe. La Commission Européenne soutiendra à cette occasion les Etats membres et les collectivités locales dans la réalisation de 4 objectifs :

1. Travailler à l'instauration de conditions propices au volontariat dans l'Union Européenne
2. Donner aux organisations vouées au volontariat les moyens d'agir et améliorer la qualité de ce dernier
3. récompenser et reconnaître les activités de volontariat
4. sensibiliser l'opinion publique à la valeur de l'utilité du volontariat

Ces quatre objectifs s'inscrivent dans une même dynamique : mesurer, développer, pérenniser le volontariat à travers les territoires. Par ces intentions, la Commission Européenne reconnaît en amont l'action du volontariat en Europe, et la contribution indéniable des engagements de ces concitoyens. Que ce soit à travers les associations, les écoles, les hôpitaux, les clubs sportifs... tous ces actes participent aux valeurs communes prônées par l'Union Européenne, qui sont parmi d'autres la cohésion sociale et la solidarité. Ces termes résonnent encore plus fortement aujourd'hui alors que la situation économique appelle à l'entraide et au don. Ils représentent un véritable rempart contre la fragilisation de nos sociétés.

Le volontariat est transversal à toute société ; les domaines d'actions sont aussi divers que variés : de la jeunesse, en passant par le sport, la santé, l'éducation, l'aide humanitaire, l'égalité des chances jusqu'à la culture, le volontariat est un formidable outil de promotion de l'individu, qui mobilisent compétences, savoir-être, connaissances... autant de qualités requises à toute insertion professionnelle.

La société en retire un double avantage : d'un côté le volontaire s'enrichit à travers son action, action qui elle-même bénéficie à la cohésion de la société.

La Commission Européenne espère entrainer dans cette dynamique un maximum d'acteurs publics et privés. Ainsi, l'année européenne du volontariat devrait permettre aux volontaires et aux structures de volontariat de faire le point sur les meilleures pratiques recensées et de participer à la diffusion de celles-ci. Il existe une véritable volonté de valoriser le volontariat en Europe, peut-être parce qu'il est un rempart au délitement de nos sociétés fragilisées aujourd'hui par la crise économique, mais surtout parce qu'il permet à tout individu de développer une activité, bouclier à la marginalisation.

L'initiative du gouvernement français, par la mise en fonction de France Volontaires le 1^{er} janvier 2010, et par la promulgation de loi du 10 mars 2010 relative au service civique volontaire¹, participe pleinement aux intentions poursuivies par l'Union Européenne.



La dimension internationale du volontariat rencontre un succès indéniable : en effet, les jeunes sollicitent de plus en plus le service volontaire européen (SVE). Mais au-delà du SVE, de multiples actions de volontariat dépassent les frontières européennes. Ces actions, pour la plupart en direction du Sud et des pays en voie de développement, témoignent avant tout d'intentions solidaires. Du chantier de jeunes, en passant par le technicien en congés de solidarité jusqu'au contrat de volontariat de solidarité internationale (VSI) régi par la loi du 23 février 2005 (Annexe 1), les formes d'interventions sont multiples.

Alors que les pays en voie de développement sont de plus en plus en demande de support technique à la réalisation de leur projet ; que les chantiers internationaux deviennent de plus en plus accessibles aux jeunes, constituant à l'occasion un formidable outil pédagogique à disposition des éducateurs et envers la thématique de l'éducation au développement ; que les collectivités territoriales développent de plus en plus leur politique de coopération décentralisée ; un manque d'information notable a été constaté à ce sujet.

Les gouvernants ont alors entrepris la réalisation d'un travail d'évaluation sur ces domaines. Sous l'égide de France Volontaires, des études ont été initiées dans plusieurs régions, à commencer par celles dans lesquelles les dynamiques d'engagement volontaire et solidaire à l'international sont les plus marquées.

Le Nord Pas-de-Calais, par son dynamisme en la matière, a ainsi été choisi comme région pilote, avec Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes.

Avec l'appui qualifié d'associations telle Lianes Coopération, en charge de l'animation du réseau de solidarité internationale sur la région Nord Pas-de-Calais, et dans une perspective future de valorisation du volontariat à l'international, dans la lignée de la réflexion initiée l'année prochaine par la Commission Européenne, plusieurs questions autour des pratiques liées au volontariat se sont posées. Qui part ? Dans quelles conditions ? Avec quels partenaires ? Dans quelles perspectives ? Quel accompagnement leur est proposé ? Quelle valeur ajoutée est retirée de ces expériences ? Quelles sont les difficultés et les besoins de chacun ?

Autant de thématiques à aborder selon deux axes : d'un côté en interrogeant le « ici et là bas » et de l'autre en terme de perception du volontaire et de la structure.

Pour y répondre, nous aborderons ces questionnements en deux temps. Un premier présentant les résultats bruts obtenus après consultations des acteurs ; pour enfin proposer une ébauche d'analyse de ce que sont les initiatives des acteurs de la solidarité internationale en région Nord-Pas de Calais.

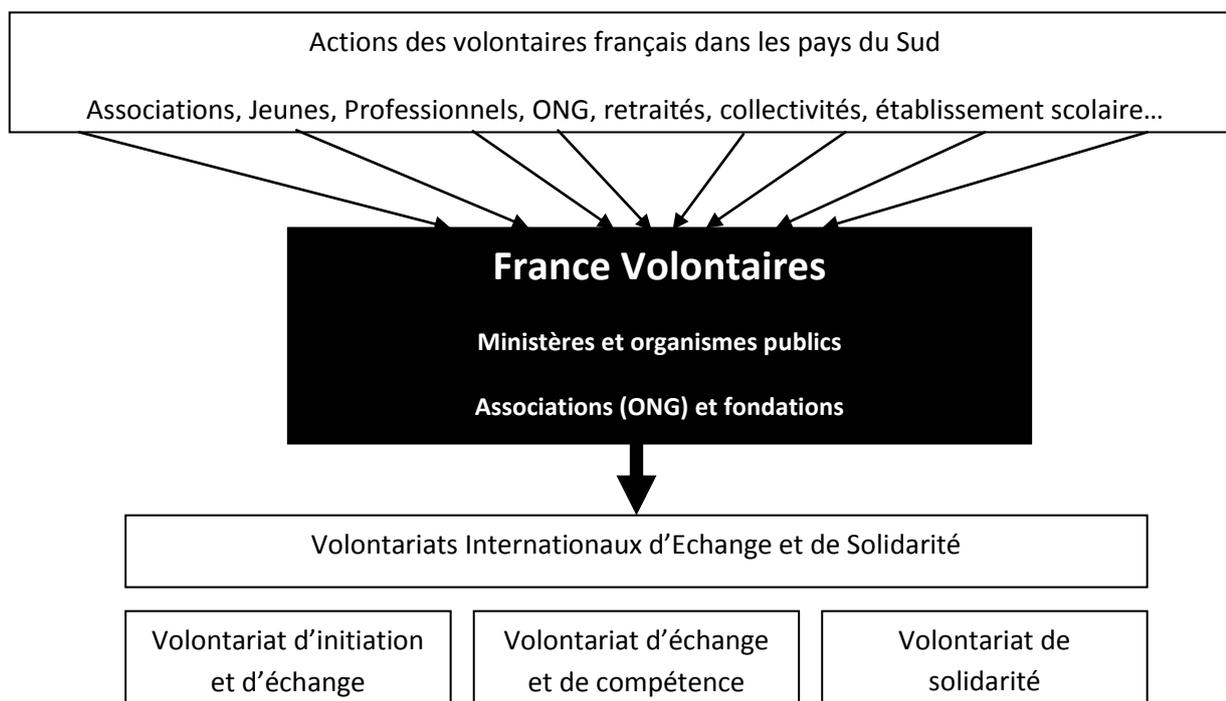


I. les résultats des consultations

Cette partie est destinée à présenter les informations recueillies par les questionnaires et à travers les entretiens. Il sera aussi fait référence aux statistiques disponibles à partir des dispositifs de financement de la région, surtout à propos des chantiers de jeunes, et des projets d'associations, sans pour autant faire un absolu de ces données. En effet, notre échantillon n'ayant pas vocation à être exhaustif, les dispositifs de financement régionaux constituent une source quantitative supplémentaire.

Nous commencerons par présenter dans leur globalité les VIES en Nord pas de Calais pour ensuite présenter le cadre dans lequel s'inscrit la mission du volontaire et enfin revenir aux besoins et difficultés exprimés par les organismes dans la conduite de leurs projets.

A. l'échantillon et les VIES



Concrètement les VIES ne sont aujourd'hui ni connus ni reconnus comme tels par ceux qui les pratiquent.

Les VIES émergent d'une réflexion de France Volontaires et des membres de son Assemblée Générale. Ils sont le résultat d'une construction théorique en fonction des différentes pratiques recensées sur le terrain, classées selon des critères concertés entre acteurs nationaux du volontariat international, gouvernementaux et non



gouvernementaux. Ils ont ainsi vocation à représenter l'ensemble des engagements volontaires et solidaires à l'international.

La première étape tient en l'identification des VIES en Nord Pas de Calais. Les associations œuvrant dans ce domaine ne le sachant pas elle-même, il convient de les inscrire dans le cadre des VIES.

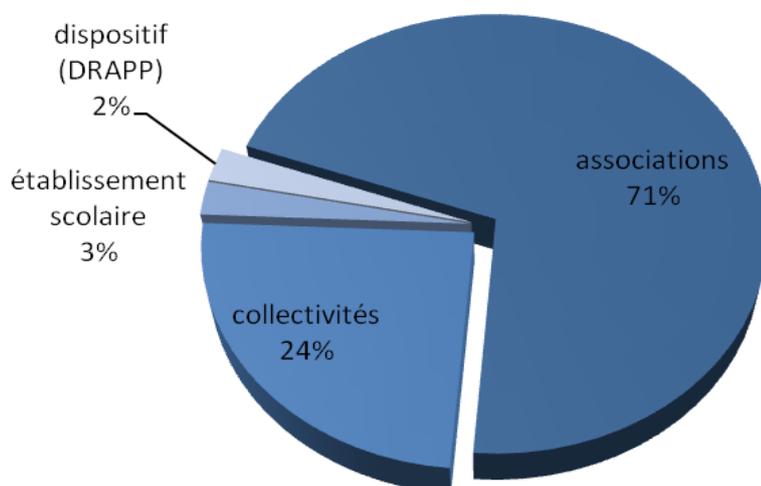
De facto, les VIES excluent les Service Volontaire Européen (SVE) de leur champ. Seule l'action dans les pays en voie de développement hors Union européenne et les pays du sud sont concernés par les VIES.

La région Nord Pas de Calais concentre les 3 grandes familles de VIES. Les résultats des consultations des structures mais aussi des dispositifs de financement nous donnent des résultats contrastés.

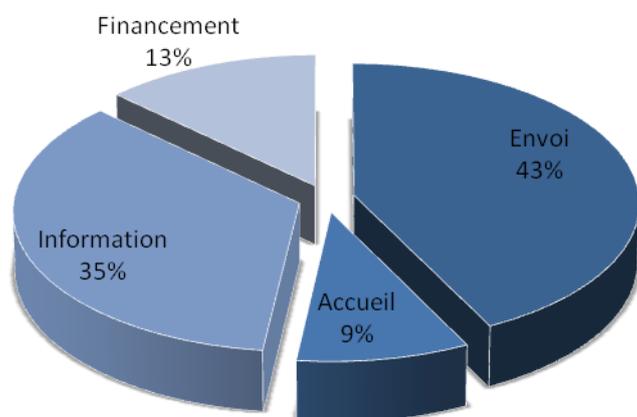
41 structures ont été consultées. (annexe 3). L'échantillon se découpe ainsi :

- * 29 associations ont été recensées.
- * Parmi elles, 3 sont des associations d'éducation populaire, 2 sont des missions locales et 1 est un club de prévention.
- * 10 collectivités territoriales
- * 1 établissement scolaire
- * 1 dispositif en la structure du DRAPP

Type d'acteurs de l'échantillon



Action des structures consultées



Leurs actions se décomposent ainsi :

- * 23 organismes envoient des volontaires
- * 5 sont des organismes d'accueil
- * 19 réalisent des missions d'information, d'orientation et d'appui aux porteurs de projet
- * 7 financent les actions

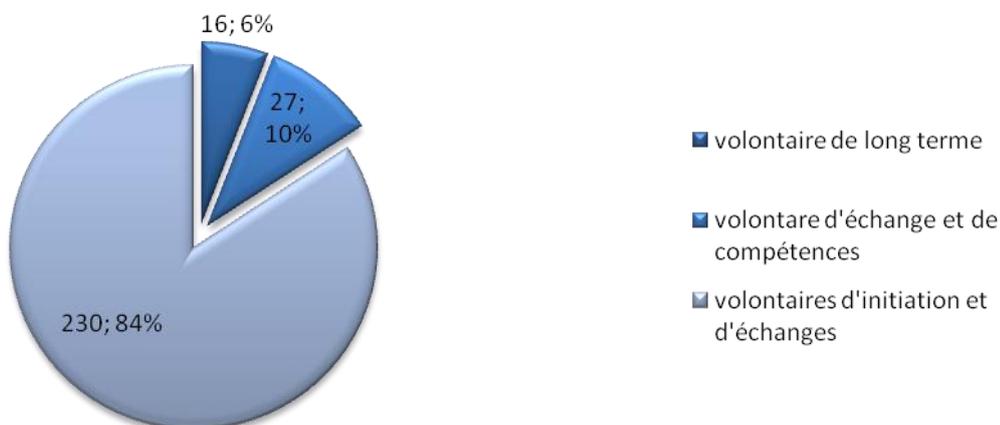
L'addition dépasse le total de l'échantillon car certaines structures cumulent plusieurs fonctions. Nous pouvons citer plusieurs exemples :



Le Conseil Régional Nord Pas de Calais est une structure d'envoi : Une stagiaire est partie au Mali tandis qu'une VSI est en poste à Saint Louis au Sénégal. Parallèlement l'institution possède des dispositifs de financements en faveur de projets de solidarité internationale.

De la même manière, une association telle *Xippi* œuvrant dans la prévention du paludisme au Sénégal est consultée en Nord pas de Calais par des associations sur les dispositions à prendre pour se préserver du paludisme auquel ils seront confrontés lors de la réalisation de leur projet de Solidarité Internationale. Le GREF est parfois sollicité dans les écoles pour sensibiliser des jeunes à la culture du pays dans lequel ils vont partir...

Type de volontaires recensés



Au total, sur l'année 2009, Les organismes de l'échantillon regroupent 273 VIES.



B. les VIES en Nord Pas de Calais : des profils diversifiés et une prédominance des missions de courte durée

1. Les volontariats de long terme relativement peu représentés

* Le terme « volontaires de long terme » a été choisi par Fabien CARTIGNY afin d'englober à la fois le VSI et ses formes annexes (volontaires de longue durée hors statut) ou de substitution (stages), formes d'engagement ayant en commun une durée relativement longue (6 mois minimum)

a. profils

* Ils sont de 3 types :

- * Volontaire de Solidarité Internationale (VSI)
- * Volontaire hors statut
- * Stagiaire

* Les VSI sont aux nombres de 7

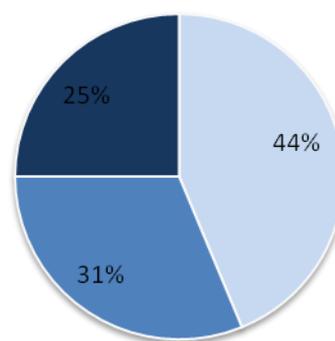
Le Conseil régional Nord pas de Calais, la mairie de Lille, la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent (qui n'a pas été l'objet de consultation directe mais d'un recueil d'information auprès des chargées de mission de la Région), l'association Le partenariat et l'ONG Essor à une période antérieure, ont recours à ce statut pour la mise en œuvre de leur projet de coopération.

* Les volontaires Hors statut sont 5. Hors statut désigne des volontaires partant en dehors de tout dispositif tel VSI.

* Les stagiaires sont au nombre de 4. La communauté urbaine de Dunkerque, l'agence d'urbanisme de la communauté d'agglomération de Saint Omer, l'association Elans, le Conseil régional Nord Pas de Calais font parti des organismes qui ont recours à des stagiaires pour des durées oscillant entre 3 et 6 mois afin de conduire leurs missions de coopération.

Tous ces volontaires, à 70% des femmes, ont entre 18 et 30 ans et ont tous un niveau 1 de formation au minimum, c'est-à-dire Master, hormis une en niveau 2 (Licence).

Répartition des types de volontariats de long terme



■ VSI

■ Vlt Hors statut

■ Stagiaire



b. domaines et zones d'intervention

Les volontaires de long terme partent pour la plupart pour des missions précises. Ils partent le plus souvent dans le cadre de projet de coopération ou d'appui local à la mise en place de projets spécifiques.

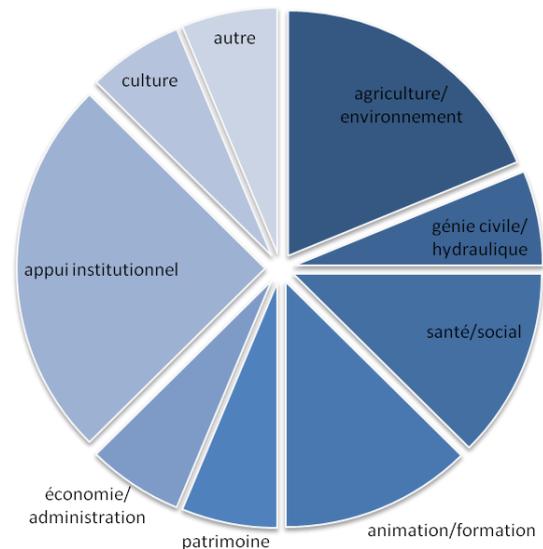
*** Domaines d'interventions :**

C'est pourquoi ils interviennent sur une multitude de domaines. Cependant, le graphique ci-dessous démontre que deux dominent :

- * En matière d'agriculture et d'environnement
- * En matière d'appui institutionnel

Parmi l'ensemble des actions conduites par les Volontaires de long terme, ce sont ces deux dernières qui sont transversales à l'ensemble des actions.

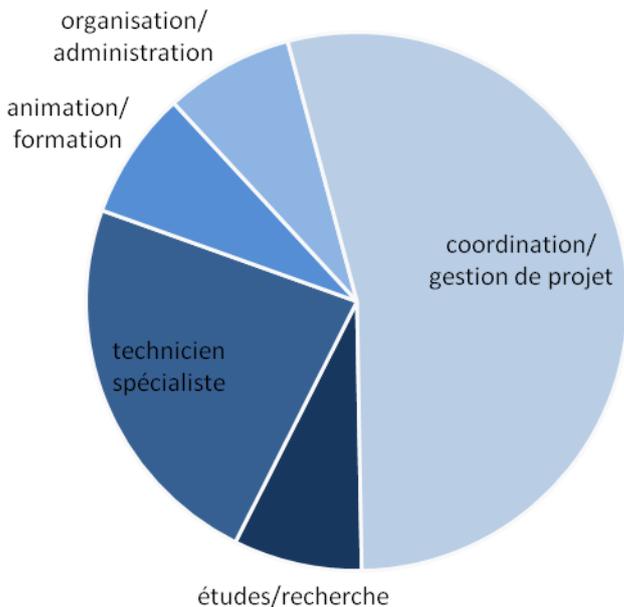
Domaines d'interventions des Volontaires de long terme



Lorsque nous nous attachons à observer les fonctions qu'ils remplissent sur place, nous obtenons ces résultats :

La coordination et la gestion de projet sont incontestablement les fonctions les plus requises auprès des volontaires de long terme.

Fonction des volontaires de long terme



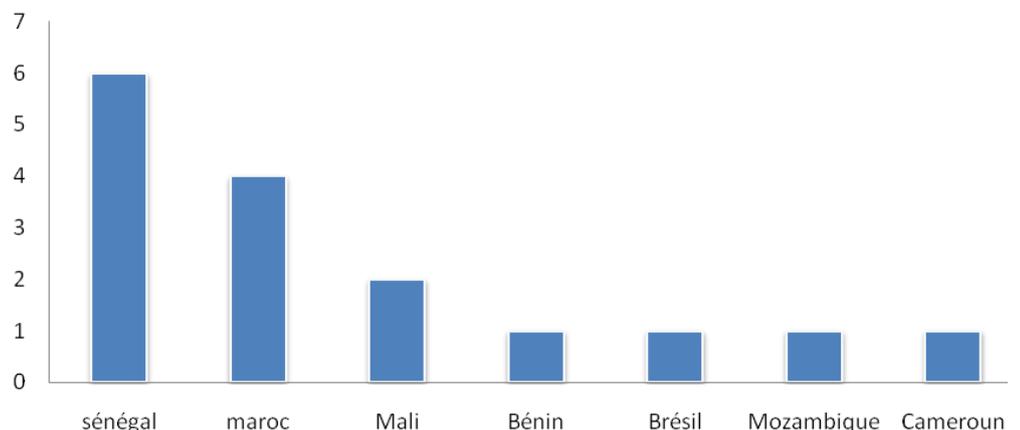
Zone d'intervention des Volontaires de long terme

*** Zone d'intervention :**

Nous remarquons que le continent africain domine

*** Durée d'intervention :**

La durée d'intervention oscille entre 1 et 2 ans pour les Volontaires de solidarité



internationale.

Celle-ci est de 3 à 6 mois pour les stagiaires.

2. Les volontariats d'échanges et de compétences (VEC) : une famille de volontariat active

a. profils

Ils recouvrent plusieurs formes. Ils peuvent se traduire par des congés de solidarité : Une entreprise crée les conditions pour permettre à ses employés de partir en mission de solidarité internationale sur leurs congés. Le plus souvent, l'employeur paye une organisation spécialisée dans ce domaine, tel *planète urgence*, et cette ONG gère l'ensemble des phases de la mission : de la préparation au départ en passant par l'accompagnement jusqu'au retour.

Des associations sont aussi spécialisées dans les VEC. En Nord Pas de Calais, c'est le cas du *GREF (groupement des retraités éducateurs sans frontières)*, mais aussi de *Xippi*.

- * Le *GREF* forme des formateurs dans le domaine de l'éducation en Afrique, en Europe de l'Est, mais aussi en Asie.
- * *Xippi* œuvre dans la formation d'agents de prévention paludisme, et met en place des formations de formateurs d'agents de prévention paludisme. Ces dernières sont réalisées par des agents hospitaliers du CHR de Lille.

Ces deux organismes sont les seuls de l'étude agissant réellement dans le domaine des volontaires d'échanges et de compétences. Le *GREF* réunit exclusivement des retraités agissant à travers les missions seniors ; *Xippi* mobilise des professionnels de la santé.

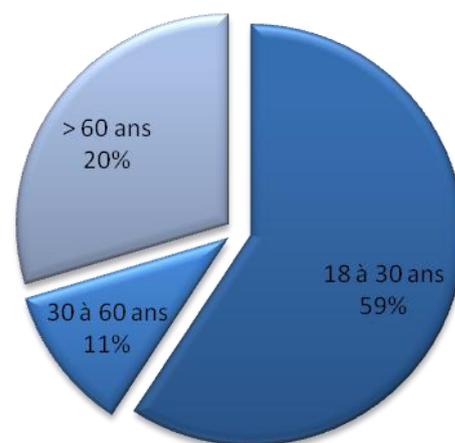
* Classe d'âge :

Aucun volontaire n'a moins de 18 ans. En effet, il est logiquement difficile d'apporter des compétences à d'autres à cet âge, 18 ans étant le début de la période où nous nous formons afin d'acquérir savoirs et compétences.

Ce dernier point est confirmé par le niveau de qualification des VEC. Le niveau 3, c'est-à-dire Bac +2 est le profil minimal recensé.

Parmi cette population, 73% sont des femmes.

Classe d'âge des VEC

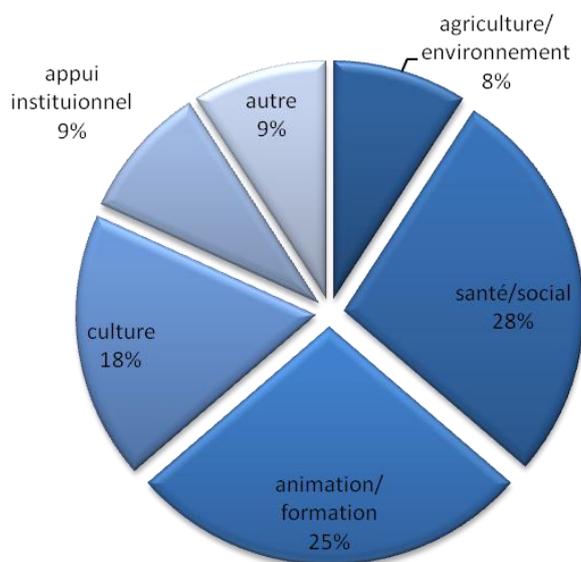


*** Domaine d'intervention**

3. La prédominance du volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch)

Les VIEch constituent la part quantitative la plus importante en Nord pas de Calais. Ils se traduisent souvent sous forme de chantiers de jeunes, la plupart n'excédant pas 4 semaines. A travers l'échantillon, 230 VIE sont recensés pour l'année 2010.

Domaine d'intervention des VEC



a. profils des VIEch

Pour une meilleure exhaustivité, sans toutefois qu'elle soit totale, les statistiques déduites du dispositif régional « Devenons citoyen de la planète » (annexe 4) proposent des informations intéressantes à propos des VIEch.

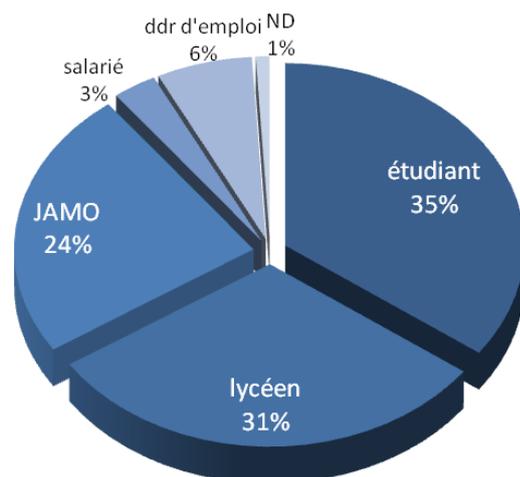
Cependant ce choix appelle à nuancer quelque peu les résultats : notamment à propos du recrutement et des formations au départ. En effet l'appel à projet conseillant fortement une formation au départ, cette dernière est pratiquement intégrée à tous les projets, ce qui ne représente pas toute la réalité des VIE. Recourir aux statistiques construites à partir de DCP uniformise quelque peu certaines pratiques.

On y apprend que :

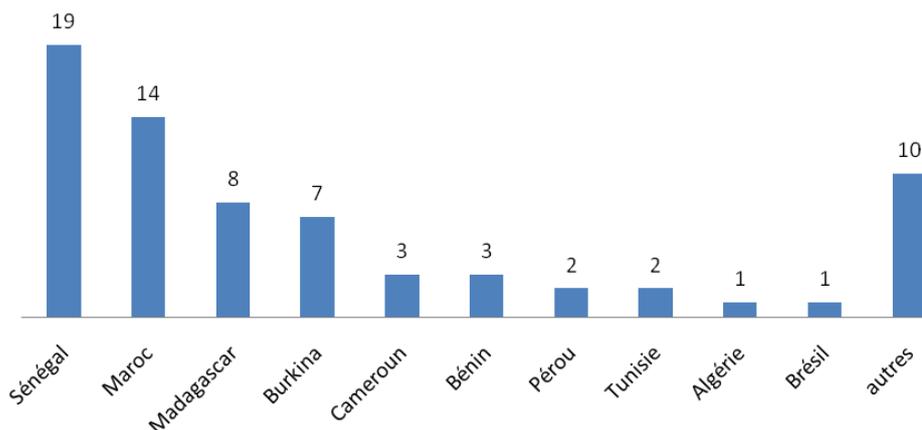
- * 540 jeunes de 16 à 25 ans sont partis en 2009
- * 69 projets de solidarité internationale ont été conduits
- * 25 jours est la durée moyenne des séjours
- * 7 à 8 jeunes constituent en moyenne les groupes

Les jeunes partants en chantier à travers ce dispositif couvrent un large panel de profil. Même si les étudiants représentent la part la plus importante des départs (35%), l'échantillon reste partagé : Un autre tiers (31%) se compose de lycéens tandis que les JAMO (jeunes avec moins d'opportunités) représentent un quart de l'ensemble des départs (24%).

Profil des porteurs de projet DCP



Pays d'action des projets DCP



b. les domaines et les zones d'intervention

Les jeunes du Nord pas de Calais partent à une large majorité en Afrique.

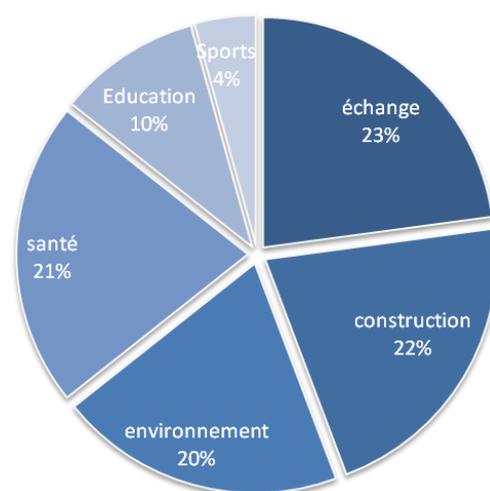
La plupart des pays ne recueillant qu'un seul projet ont été rassemblés dans « autres ». On y retrouve : la Bolivie, l'Equateur, le Népal, le Mali, la République démocratique du Congo, le Vietnam, le Niger, le Togo, la Guinée et l'Inde.

Le Sénégal et Maroc cumulent à eux deux pratiquement la moitié des projets DCP. Excepté le Mali, les zones de coopération de la Région Nord Pas de Calais concentrent une part importante de l'ensemble des projets.

Ensuite leurs missions couvrent une large gamme de domaines. La nomenclature suivante a été déduite des descriptifs des projets :

- * **Echanges** : le projet promeut avant tout l'échange culturel entre jeunes, l'animation d'atelier, l'apprentissage des usages de l'autre.
- * **Construction** : chantier simple, qui ne s'inscrit pas dans un projet de longue durée. Il consiste en la clôture d'un champ, la rénovation d'une case... la plupart du temps, ces chantiers sont des prétextes à favoriser l'échange entre participants et à inscrire le jeune dans une activité spécifique.
- * **Environnement** : dans cette catégorie, il faut entendre toutes les actions en faveur de l'agriculture et du développement durable : que ce soit par la construction d'un système hydraulique, la mise en place de panneaux solaires, ces projets ont pour la plupart l'objectif d'appuyer le développement d'une activité économique par le développement durable.
- * **Santé** : sont concernés toutes les missions liées au médical et au social. Ce peut être des actions de prévention, de sensibilisation à divers risques sanitaires et sociaux.
- * **Education** : la plupart des actions d'éducation concernent du soutien scolaire et de l'appui à l'enseignement primaire.
- * **Sports** : échange autour de la thématique du sport

domaines d'actions des projets DCP

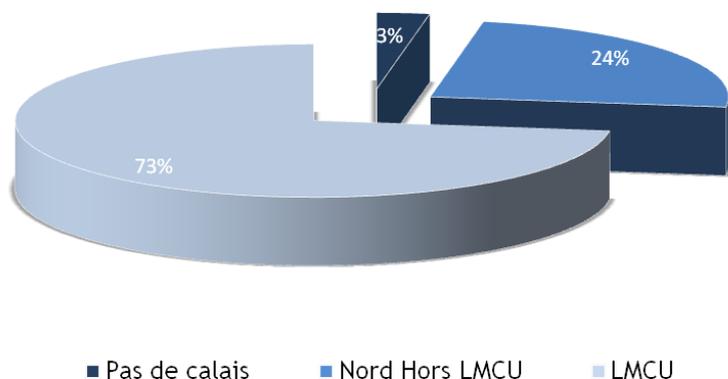


Nous pouvons remarquer qu'aucun thème ne prédomine. Les projets éligibles à DCP touchent de manière équitable un large panel de domaines.



c. La répartition géographique des porteurs de projets

répartition géographique des porteurs de projets DCP



Quand nous nous penchons spécifiquement sur le dispositif, la répartition des porteurs de projets est très inégale :

Plusieurs remarques à propos de ce graphique :

Tout d'abord il est à mettre en perspective avec le répertoire de Lianes Coopération élaboré en 2006. On constate que 60% des acteurs de la solidarité internationale se situent sur la métropole lilloise. Constat plutôt logique quand on remarque que la moitié de la population régionale réside sur cette zone.

De plus, la métropole lilloise concentre énormément d'écoles, d'universités, d'instituts de formation qui attirent des jeunes de toute la France, et donc aussi du Pas de Calais. Que les porteurs de projets soient essentiellement issus de l'agglomération lilloise peut en définitive s'expliquer.

Cependant que seulement deux projets du Pas de Calais soient éligibles à DCP sur l'exercice 2009 appelle à deux interrogations.

- * Est-ce par méconnaissance du dispositif ?
- * Est ce par un manque de dynamisme de ce territoire en la matière ?

Sans apporter de réponses franches à ces questions, l'enquête a démontré que parmi la dizaine d'acteurs consultés en Pas de Calais, deux ignoraient le dispositif DCP.

C. le volontaire : accompagnement et encadrement

Les actions de solidarité internationale nécessitent une préparation singulière. Agir à l'international appelle à intégrer des capacités spécifiques à ce type de missions. C'est pourquoi l'accompagnement et l'encadrement du volontaire revêtent une importance particulière. C'est un pan de l'action tout aussi important que l'action elle-même.

1. Un large réseau de structures de soutien et d'appui

a. les organismes d'information, d'orientation et d'appui à projet

Avant toute chose, il est à noter qu'ici ont été privilégiées les structures œuvrant principalement dans l'information vis-à-vis des projets de solidarité internationale, ce qui explique l'absence de consultation du Centre Régional d'Information Jeunesse, dont le champ d'action est plus large. Pour autant ce dernier demeure un important centre de ressources pour les jeunes souhaitant information et orientation vis-à-vis de leur projet de solidarité internationale.

*** DRAPP**

Il a pour mission d'orienter les porteurs de projets vers les structures qui pourront leur proposer un accompagnement adéquat selon la nature de la mission. 25 associations ayant chacune leurs spécificités participent au dispositif.

La cellule d'animation du DRAPP organise et porte des journées à thèmes autour de la solidarité internationale en essayant de fédérer autour d'elle les associations adhérentes.

*** Lianes Coopération**

Information autour des thématiques de la solidarité internationale au sens large, fonction d'animation du réseau régional multi-acteurs.

*** Le partenariat**

Le Partenariat aide les associations, les établissements scolaires, les entreprises du Nord-Pas de Calais à définir et à réaliser un projet de solidarité internationale au Sénégal et au Maroc. L'accompagnement se réalise de sa conception à sa mise en œuvre jusqu'à son évaluation.

*** CDSI Boulogne-sur-Mer (Centre de Documentation de la Solidarité Internationale)**

4 volets le concernent :



- * Information et documentation : Il possède un espace à la Bibliothèque municipale des Annonciades où chacun peut disposer « d'ouvrages spécialisés sur les thématiques liées à la citoyenneté, à la solidarité internationale, au développement durable ».
- * Éducation au développement : « Le *CDSI* anime des ateliers et coordonne des évènements visant à mieux faire comprendre les interdépendances Nord Sud et à faire découvrir d'autres cultures, en partenariat avec le réseau associatif local ».
- * Accompagnement des porteurs de projets interculturels et de solidarité internationale : « Dans le cadre du DRAPP, le *CDSI* accompagne les porteurs de projets interculturels et de solidarité internationale. »
- * Formation : « Le *CDSI* propose aux enseignants, aux animateurs et aux formateurs des formations sur des problématiques liées à l'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale. »

Le *CDSI* reçoit chaque année une douzaine de demandes d'accompagnement de projets de solidarité internationale. La plupart du temps, ils émanent d'écoles, que ce soit d'IFSI, de CFA, ou de lycées classiques, ou d'associations de jeunes.

Il détient une place centrale dans l'organisation de la semaine de la solidarité internationale sur le territoire boulonnais et est structure membre du DRAPP.

* **STAJ Nord Artois (Service technique pour les Activités de Jeunesse)**

Le *STAJ Nord Artois* travaille principalement avec 2 groupes cibles :

- * Des groupes de jeunes autonomes (lycéens, étudiants...). Ici l'accompagnement intègre principalement les aspects techniques liés au montage de projet, mais aussi à se questionner sur leur projet, les problématiques qu'il engendre.
- * Des groupes de jeunes de centres sociaux, clubs de prévention, maisons de quartiers, et autres structures socio-éducatives. En plus des démarches déjà citées au dessus, il faut ajouter ici la démarche éducative incluse dans le projet. Les éducateurs spécialisés reçoivent eux aussi une formation sur ce que sont les actions de solidarité internationale, les questions qu'elles engendrent, et les buts à atteindre.

Le *STAJ Nord Artois* reçoit chaque année environ une vingtaine de demandes. Même si l'intervention du *STAJ Nord Artois* est différente selon chaque groupe, il se refuse toujours de construire le projet pour les jeunes, mais préfère les amener à s'investir dans chacune des étapes du montage de projet. L'autre partie du temps est consacrée à la recherche de financements.

Le *STAJ Nord Artois* est membre du DRAPP, relais Programme Européen Jeunesse en Action, centre relais RITIMO et Parrain JSI-VVV SI dans le cadre de ce dispositif porté par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

* **GRDR (Groupe de Recherches et de réalisations pour le Développement Rural)**

Le *GRDR* accompagne principalement des projets de lycées agricoles ou d'étudiants dont le cursus est lié aux thèmes du développement rural, tel les étudiants de l'ISA (Institut Supérieur d'Agriculture). Le *GRDR* participe avec le groupe à la mise en place du projet, son élaboration, la recherche de partenaire là bas...



Le *GRDR* reçoit une trentaine d'associations chaque année, en constatant une légère augmentation depuis son intégration au DRAPP.

Cette année le *GRDR* a reçu une trentaine de sollicitations liées à des actions de volontariat.

* **CCFD terre solidaire Nord (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)**

Le *CCFD terre solidaire* possède un riche réseau de partenaires à travers le monde. En fonction des besoins exprimés, il peut mettre en relation les jeunes, le stagiaire, le volontaire ou autre, avec le partenaire identifié. Avant cela, en amont, le *CCFD terre solidaire* mesure la motivation du jeune et la faisabilité de son projet.

* **SEC (Service Echange Coopération)**

Le *SEC* a d'importants liens avec la *DCC (Délégation Catholique à la Coopération)*. L'association est chargée par la *DCC* d'organiser deux weekends de formation par an des futurs VSI. Ces weekends, obligatoires à tout postulant à un VSI, consiste en des jeux de rôle, en des témoignages d'anciens VSI, en des questionnements sur ce qu'est le développement, des visionnages de film documentaires... Les participants à ces week-ends proviennent de toute la France.

Au-delà, le *SEC* souhaite intervenir auprès de jeunes du Nord Pas de Calais à travers le même genre de Week-end où seraient proposés des jeux de rôle, des mises en situation, le témoignage d'expérience...

* **Réseau Rencontres**

Cette structure fait partie de l'*ADNSEA (Association Départementale du Nord pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte)*. Elle est en charge d'organiser et de délivrer les préparations avant départ de chantiers de jeunes en grande difficulté sociale conduits par les éducateurs de l'*ADNSEA*.

* **Loos n'gourma**

Loos n'gourma a noué depuis longtemps d'importants liens de partenariats avec les villages de la zone de Kantchari au Burkina Faso. Les problématiques abordées sont pour la plupart liées au développement économique par l'agriculture, à l'amélioration des systèmes agricoles en place... *Loos n'gourma* oriente, soutient et assiste les jeunes ou associations désireuses de conduire une mission de solidarité sur cette zone du Burkina Faso, que ce soit pour un stage ou un simple chantier. Toutefois, *Loos n'gourma* tente autant que faire se peut de faire coïncider le projet avec un besoin exprimé là bas par les populations locales.

Loos n'gourma joue un rôle central lors de la semaine de la solidarité internationale sur le bassin minier et est aussi membre du DRAPP.



* Ch'ti Teranga

L'association a pour but premier de participer à la diffusion de la culture sénégalaise sur la région Nord Pas de Calais. Concernant le volet coopération, *Ch'ti Teranga* appuie et soutient une maison de quartier à Saint Louis et favorise l'échange entre jeunes français et jeunes sénégalais. *Ch'ti Teranga*, en coopération avec l'association Le partenariat, ont pour projet la mise en place d'un circuit touristique le long de la vallée du fleuve Sénégal.

* CLAP Villeneuve d'Ascq Proj'aide

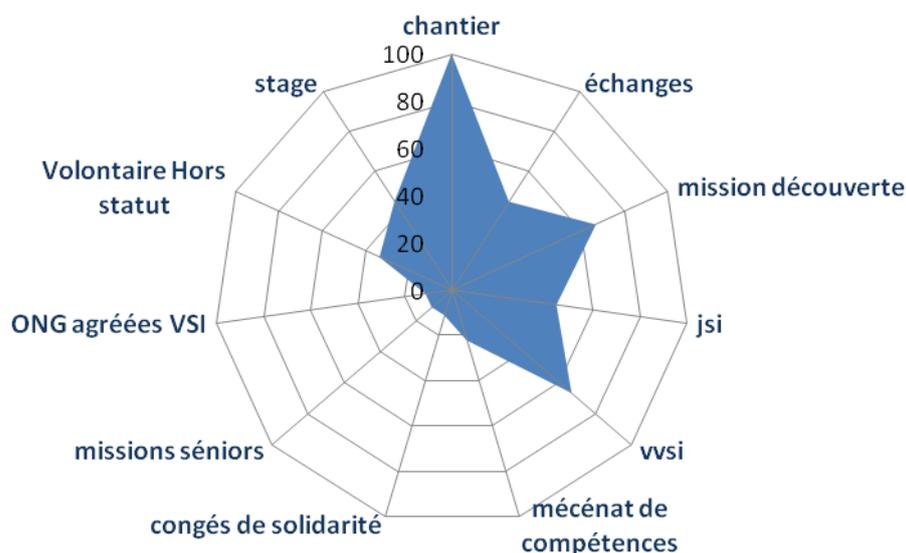
Accompagne tous jeunes porteurs de projet, quelque soit son statut et quelque soit son projet.

La consultation de ces structures a apporté plusieurs informations sur le type de sollicitations dont ils sont l'objet. Il en résulte le graphique suivant :

Les informations requises le sont majoritairement sur les chantiers internationaux, suivi des missions découvertes. Il y a aussi une demande d'information non négligeable vis-à-vis des stages dans les pays du Sud.

Globalement, ce sont surtout des projets mobilisant la jeunesse qui sont l'objet des demandes les plus importantes.

type de sollicitation auprès des structures d'information



b) les sources de financements

* Commission européenne : Jeunesse en action

Le programme européen "Jeunesse en action" (PEJA) s'adresse à tous les 13 à 30 ans. Aucune condition de formation ou de qualification n'est requise. Le PEJA concerne 31 pays européens, plus de 20 pays "Partenaires Voisins" et d'autres pays partenaires dans le reste du monde".

Riche en possibilités (5 grandes actions), il favorise les rencontres de groupes, l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires dans différents pays et aide les jeunes à réaliser leurs projets collectifs. Il apporte également un soutien aux projets favorisant la participation active des jeunes à la vie de leur communauté et le dialogue avec les décideurs et les organisations de jeunesse...

Le PEJA prévoit également des actions de formation et de soutien à l'attention des animateurs et structures de jeunesse pour permettre la faisabilité et développer la qualité des projets. Ce programme vise essentiellement la zone de l'Union Européenne plus quelques pays extra communautaires, tels les pays de l'Est et le pourtour méditerranéen.



* **Ministère de la jeunesse et des sports**

* **Défi jeune**

L'objectif de cette bourse est de favoriser l'acte d'entreprendre des jeunes, en soutenant des projets personnels, individuels ou collectifs, dans tous les domaines.

Critères de recevabilité : Etre âgé de 15 à 28 ans, n'avoir jamais été lauréat du Défi Jeunes, être soutenu par plusieurs sponsors en espèces et en nature, pour un montant total représentant au moins 30% de la bourse défi jeunes sollicitée.

Critères d'appréciation : Défi pour soi (motivation, efforts personnels...), originalité, innovation, impact local, utilité sociale, prolongements du projet

Fonctionnement : Dans chaque Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, un correspondant aide les candidats à monter leur projet qu'ils présenteront eux-mêmes devant le jury. Ce dernier se réunit 3 fois par an.

Pour être candidat, les porteurs de projets doivent rencontrer le correspondant au moins 2 mois avant la date du jury.

* **Envie d'agir**

Vous devez avoir entre 11 et 28 ans et un projet que vous désirez réaliser seul ou à plusieurs dans les catégories suivantes : citoyenneté, culture, sports, sciences, environnement, solidarité, action humanitaire.

La bourse se situe entre 500 et 100 euros.

* **Ministère des affaires étrangères et européennes**

* **Programme Jeunesse Solidarité Internationale (JSI)**

Le but du programme est de promouvoir les activités collectives, solidaires et durables, entre groupes de jeunes de 15 à 25 ans du Nord et du Sud, soutenus par des associations de solidarité internationale ou des mouvements de jeunesse. Ces activités, à visée sociale et éducative, doivent permettre aux jeunes du Sud et du Nord de se rencontrer, de se connaître, d'échanger et d'agir ensemble afin :

- d'apporter un soutien aux mouvements de jeunesse et aux associations s'adressant aux jeunes, par le biais d'échanges et d'actions conjointes de renforcement des capacités humaines.
- d'encourager l'action des organisations de jeunesse, en faveur de la paix, de la cohésion sociale, de l'implication des jeunes dans les activités locales et de la démocratisation de la société.

* **Programme Ville Vie Vacances-Solidarité Internationale (VVV-SI)**

L'objectif est de permettre à des jeunes, issus de quartiers défavorisés de participer à des actions de solidarité internationale dans les pays du Sud et notamment en Afrique :

- En favorisant d'abord le partenariat entre acteurs associatifs et collectivités territoriales du Nord et du Sud



- En faisant bénéficier les jeunes en difficulté de ce dispositif
- en offrant aux zones relevant de la politique de la ville en France les possibilités de prévoir des actions d'éducation au développement et de formation aux relations internationales dans le cadre de préparation de ces actions et de l'exploitation de leurs résultats au retour.

Région Nord Pas de Calais

Devenons Citoyens de la Planète (DCP)

- DCP est un appel à projets de la Région qui s'adresse aux groupes de jeunes de 16 à 25 ans.
- le groupe de jeunes doit être impliqué dans un projet, dont au moins 4 partiront en déplacement à l'étranger.
- les domaines d'action sont très larges : éducation, santé, agriculture, environnement, sport...
- A destination des pays en développement, hors Union Européenne, avec une attention particulière portée sur les zones de coopération de la Région Nord Pas de Calais.
- la subvention s'élève jusqu'à 5000€, voire 8000€ dans les zones de coopération de la Région Nord Pas de Calais, dans la limite de 50% du budget total du projet.

Solitaires Ici, Solidaires Ailleurs (SISA) (annexe 5)

- SISA s'adresse aux associations dont le siège se situe sur le territoire régional, ou commune ou intercommunalité,
- qui porte un projet de solidarité internationale,
- dont l'action vise un double objectif : Sensibiliser les populations du Nord Pas de Calais à travers par exemple des actions d'éducation au développement sur le territoire régional ; répondre à un besoin identifié dans un pays en voie de développement en dehors des 5 régions de coopération de la Région Nord Pas de Calais.
- le projet doit poursuivre un des 8 objectifs du millénaire pour le développement.
- la subvention peut atteindre 8000€ dans la limite de 33% du budget total du projet.

Bourses de mobilité

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans résidants en Nord pas de Calais et en formation dans un établissement de formation de la Région.

D'un montant maximal de 500 €, elle est octroyée pour les stages d'études ou de formation dans une des cinq zones de coopération prioritaire.

Classe Nord/Sud

Initiées par la Région, elles visent à construire des échanges durables entre jeunes.

Elles reposent sur le volontariat des établissements et des centres de formation, la possibilité d'accompagner les jeunes dans leur volonté de découvrir la planète et ses richesses en matière de biodiversité, de menaces



sur la faune et la flore..., les opportunités à saisir pour les jeunes : participation aux grands débats type "Forum social mondial", "Sommet du développement durable"...

Les échanges sont fondés sur des projets (pédagogiques, professionnels ou citoyens) mobilisant les élèves et apprentis ainsi que les communautés éducatives

Conseil Général du Nord

Il est possible de se rapprocher de la direction Europe et International du Conseil Général du Nord afin de soumettre son projet et éventuellement obtenir un financement. Le Conseil Général du Nord a concentré ses fonds alloués à la solidarité internationale vers les collèges qui mettent en place des échanges avec d'autres collèges à l'étranger.

Conseil Général Pas de Calais

Imaginons un Monde Meilleur (IMM) (Annexe 6)

Cet appel à projet est dédié aux projets de jeunes, aux associations et aux collectivités locales du Pas de Calais souhaitant agir dans le domaine de la solidarité internationale.

Ce dispositif se divise en 3 volets :

- "Soutien aux projets associatifs" : l'objectif est de soutenir les projets de solidarité internationale conduits par les acteurs associatifs du territoire
- "Les Ambassadeurs du Pas-de-Calais" : l'objectif est d'aider les jeunes souhaitant découvrir et mieux comprendre le monde via des échanges d'expériences et de connaissances
- "Coopération au Développement" : pour les associations de plus de trois ans d'existence, les collectivités locales et établissements publics souhaitant développer des projets de coopération au développement.

Les projets devront intégrer :

- la prise en compte et le respect des critères du Développement Durable
- l'intervention en priorité dans les pays à indice de développement humain faible et moyen
- la contribution à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement
- la restitution, au retour en France, afin de faire bénéficier de l'expérience acquise ailleurs, à la population (jeunes, par exemple) du Pas-de-Calais

Les municipalités et intercommunalités

Les villes, les communautés de communes, d'agglomération ou communautés urbaines ont pour beaucoup des accords de coopération. La plupart sont réceptives à ces projets de solidarité internationale. Il demeure intéressant de leur suggérer puis de les impliquer dans vos projets, par le biais de leur direction Relations Internationales, Jumelage...



Lianes Coopération recense 28 collectivités qui conduisent actuellement des projets de coopération.

* Autres financements¹

Des ONG, des fondations et d'autres mécènes sont de possibles sources de financements. Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), le CROUS peuvent accorder des subventions au projet d'étudiants. Fondation de France, Mutualité Française sont des organismes auxquels on peut s'adresser pour de possibles subventions, tout comme il est possible de soumettre son projet à une entreprise privée.

2. L'accompagnement du volontaire tout au long de son engagement

a. un recrutement variable selon le type de volontariat

* mode de recrutement

3 types de recrutement se distinguent selon le type de volontaires appelé. Les volontaires de long terme, quel que soit leur statut, VSI, Stagiaire, Hors Statut, suivent le même cheminement de recrutement :

* Lettre de motivation, Curriculum Vitae, puis entretien physique.

Le mode de recrutement est semblable à celui existant dans le **monde professionnel**.

Cette démarche s'applique à tous les volontaires de long terme. Quelquefois s'y greffe un entretien téléphonique supplémentaire, et plusieurs autres entretiens physiques.

Certains recrutements de volontaires d'échanges et de compétences s'inscrivent aussi dans cette démarche.

La deuxième forme de recrutement concerne surtout les **volontaires d'initiation et d'échanges**. Plus précisément les jeunes partant par l'intermédiaire de missions locales, centres sociaux, d'associations d'éducation populaire...

Le recrutement **s'effectue dans le temps**, selon le **degré d'implication** du jeune dans le projet. C'est son **investissement personnel** dans les différentes étapes du projet qui déterminera son départ ou non. Nous nous inscrivons donc ici dans un recrutement conditionné par une démarche globale plutôt que sur un recrutement sur profil. Cette manière d'agir oblige le jeune à s'investir, à s'impliquer dans le projet sur la durée, plutôt que d'avoir une simple posture de consommateur vis-à-vis de ce dernier.

Ce mode de recrutement s'inscrit totalement dans les logiques de ces structures qui sont de percevoir le projet plutôt comme un temps de formation du jeune - mise en place d'un projet, recherche de financement, travail en équipe, organisation du planning... - qu'une simple action de solidarité internationale.

¹ Le site de Lianes Coopération offre un listing plus large de ce qui est possible en termes de subventions. Les informations sont disponibles sur cette page : www.lianESCOOPERATION.org/spip.php?rubrique27



✧ **La motivation, l'envie sont au centre des préoccupations des encadrants.**

Le troisième type de recrutement n'en est pas vraiment un. Parfois le groupe de volontaires part **pour et par lui-même**, souvent à travers une association qu'ils ont eux-mêmes constitué auparavant dont l'unique objet est l'action de solidarité internationale. Dans ce cas, l'initiative, le projet, la recherche de financements, la construction de partenariat entre ici et là bas, la réalisation de l'action, sa diffusion... tout est le fruit du groupe de volontaires. Le départ n'est donc qu'une étape de leur projet.

C'est le cas de figure que nous retrouvons avec les associations étudiantes.

L'association *Vijamix* peut être une interprétation de ce mode de sélection. De formation audiovisuelle, le groupe de jeunes, après avoir identifié un besoin au Sénégal et des partenaires prêt à s'engager sur place, ont créé une association afin d'offrir une reconnaissance statutaire à leur projet. Les membres de l'association partent régulièrement à Saint Louis, en groupe la plupart du temps, pour continuer leur projet.

On peut retrouver ce mode de fonctionnement aussi chez *peuples humana* où les missions revêtent ici un caractère médical.

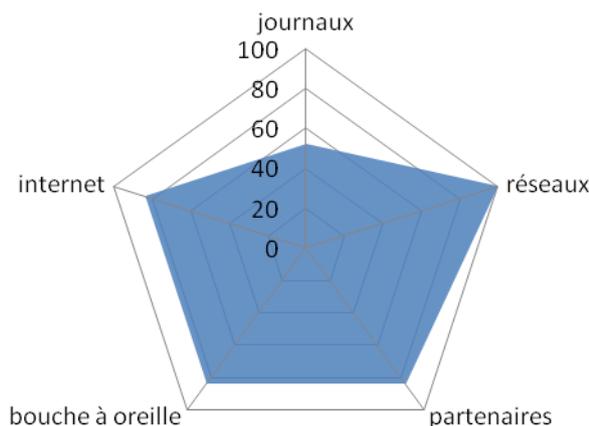
✧ **Mode de communication**

4 modes de communication sont unanimement plébiscités pour recruter les VIES :

- ✧ Les partenaires
- ✧ Le réseau
- ✧ Internet
- ✧ Bouche à oreille

Si nous considérons que le bouche à oreille appartient aussi au réseau, le réseau devient alors le principal mode de recrutement des VIES.

Mode de communication privilégié pour recruter les VIES



b. un processus de formation au départ encouragé et généralisé

Agir à l'international n'est pas anodin. L'acte le plus quelconque à autant d'interprétation qu'il existe de peuples, de cultures. La prise en charge médicale d'un patient sénégalais au Sénégal n'a que très peu de similitude avec ce qu'elle peut être en France ; les tenues vestimentaires, les mots, les attitudes, les refus, la manière de se nourrir, la relation à l'autre peuvent être perçues de multiples manières selon le pays dans lequel on se trouve.

Ces confusions conduisent souvent à des situations cocasses qui prêtent le plus souvent à sourire, mais d'autres fois elles peuvent créer de véritables tensions amenant à des conflits envenimés par l'incompréhension inconsciente des parties. Même les meilleures volontés du monde ne sauraient résoudre tel conflit si un travail de compréhension de l'autre n'est pas réalisé en amont ; démarche qui appelle d'abord à beaucoup d'humilité.



A travers ces problèmes interpersonnels, ce sont surtout des cultures, des nations, et en définitive des pays qui se confrontent l'un à l'autre, appelant les acteurs de terrain à d'autant plus responsabiliser leurs actions.

C'est pourquoi les formations avant le départ constituent un temps précieux dans le déroulement de la mission. Encore une fois, même si elles abordent des sujets communs, elles sont différentes selon les publics auxquelles elles s'adressent.

Pour abonder dans ce sens, on constate que les appels à projets, tel que « devenons citoyens de la planète » favorisent largement les porteurs de projets s'étant tournés vers les structures d'accompagnement dans le but de suivre des formations au départ.

L'enquête démontre que les jeunes ou étudiants partant sur des projets de solidarité internationale par le biais d'associations ou d'autres structures de jeunesse participent à une formation au départ.

✧ Ces formations peuvent être de différentes natures et/ou délivrées de manière différente :

Parfois elles se font en interne car l'organisme, ou les participants ont déjà une forte expérience en matière de solidarité internationale : c'est le cas des *Franças Nord*, de *DIVA*, du *GRF* qui organisent des tuilages entre équipes précédentes et équipes suivantes

Souvent elles sont délivrées par des structures spécialisées en la matière ou ayant une expertise sur le champ d'action de la mission.

Cap Solidarités aide au montage de projet, le *GRDR* appuie les projets de développement rural en Afrique, *Réseau Rencontres* délivre des formations sur l'interculturalité pour les jeunes de l'*ADNSEA*, Lianes coopération propose la formation *1, 2, 3 Partez*, *STAJ Nord Artois* propose un accompagnement dans le montage de projet...

✧ Les formations se divisent en plusieurs modules :

✧ Accompagnement à la méthodologie de montage de projet (réflexion sur la finalité de l'action, recherche de partenaires, recherche de financement, constitution des dossiers de subventions, constitution d'un budget, organisation du temps...)

✧ Sensibilisation au rapport Nord/Sud

✧ Sensibilisation à l'inter culturalité

✧ La donne est encore une fois différente pour les Volontaires de long terme, qu'ils soient stagiaire ou VSI.

Les VSI participent tous à des weekends ou des semaines de formation (obligation légale dans le cadre de la loi sur le VSI) : les modalités dépendent de l'association avec laquelle le VSI part.

Les stagiaires passent parfois un temps dans l'association, ou la collectivité qui les a engagés pour s'imprégner des spécificités de la structure qui l'envoie, de la mission de coopération...

L'agence d'urbanisme de la communauté d'agglomération de Saint Omer a formé son stagiaire au logiciel de cartographie utilisé dans l'exercice de leur mission au Bénin.



c. Une grande diversité des modèles de prise en charge financière

- * La plupart des volontariats d'initiation et d'échanges (expériences chantiers ou de projets d'étudiants), c'est-à-dire des missions courtes sur une problématique identifiée, sont financés par :
 - * des subventions publiques (Mairie, Département, Région, Ministère des affaires étrangères et européennes, Ministère de la jeunesse et de l'éducation...), et fonds de solidarité (CROUS, FSDIE...)
 - * des dons privés (fondation de France, Mutualité Française, entreprises sponsors...)
 - * des actions d'autofinancement réalisées par les participants de la mission (organisation d'évènement, ventes...)
 - * Participation personnelle

Le budget est établi avant le départ et intègre toutes les dépenses là bas : transports, hébergement, nourriture, matériel, assurance...

La prise en charge financière sur place, hormis quelques exceptions, est donc totale.

- * Les expériences de volontariat de long terme nécessitent une prise en charge plus importante :
 - * Les VSI sont intégralement rémunérés par la structure d'envoi. Le volontaire ne débourse rien, l'organisme d'envoi prend en charge la totalité des frais financiers.
 - * Les stagiaires sont conventionnés de la même manière que peut l'être un stagiaire en France : Une convention de stage, qui intègre une assurance et une indemnité financière définie par le contrat. Son hébergement est assuré par un partenaire sur place.

d. un suivi du volontaire adapté à la nature de son engagement

Toujours selon le même schéma que précédemment, la prise en charge du volontaire est à nouveau fonction de sa nature.

- * Les VIEch se composent principalement de jeunes de structures de jeunesse (mission locale, centre sociaux, club de prévention) ou d'associations étudiantes.

Dans le premier cas, les jeunes sont pris en charge par les éducateurs tout au long du chantier. Le suivi est donc permanent.

Dans le second, les étudiants, ou jeunes de toute autre nature, se prennent en charge eux-mêmes.

- * Concernant les VEC, la situation est aussi contrastée :
 - * Soit la personne part en congés de solidarité avec une structure spécialisée en la matière. Elle est alors prise en charge par un organisme partenaire sur place lors de sa mission. L'hébergement, la nourriture sont le plus souvent à la charge de ce même partenaire.
 - * Soit elle part à travers une association mais pour elle-même. Dans ce cas présent, le Volontaire se prend en charge lui-même. C'est l'exemple de *Vijamix* ou bien encore du *GREF*.



Quelque soit la situation, il y a la plupart du temps un référent avec lequel le volontaire est en contact pour lui signifier l'avancée de la mission.

✱ Enfin pour les Volontaires de long terme, les résultats sont uniformes, quelque soit le statut de ce dernier.

Le VSI et/ou le stagiaire font l'objet d'un suivi régulier : intégré à une équipe de travail sur place, correspondance téléphonique ou internet hebdomadaire avec le référent en France, visite de ce dernier dans le pays d'accueil... l'intensité du suivi est fonction de la structure qui envoie.

Les référents peuvent être soit la structure d'envoi, soit la structure d'accueil, soit le partenaire sur place ou bien les trois à la fois.

3. le retour, une étape à valoriser

a. les actions de restitution et de diffusion

Le retour constitue une étape du projet à part entière. La communication ici sur les actions de solidarité conduites là bas ne doit pas être oubliée. Elle est une manière d'impliquer les acteurs locaux dans son projet et de susciter un regain d'intérêt pour l'action réalisée.

Preuve en est de l'importance de ces restitutions, « Devenons citoyens de la planète » favorise largement les projets intégrant des actions de diffusion au retour, de la même manière qu'« Imaginons un monde meilleur »

Dans la même perspective mais sur un champ plus grand, « Solidaires ici, Solidaires ailleurs » conditionne l'attribution de la subvention à une action de sensibilisation des publics du Nord Pas de Calais aux problématiques de la solidarité internationale, du développement durable... tels les objectifs du millénaire par exemple.

Ces restitutions se traduisent sous plusieurs formes :

- ✱ Exposition photographique
- ✱ Diffusion d'un film réalisé sur place
- ✱ Organisation de soirée de quartier
- ✱ Parution d'article de presse
- ✱ Rencontres avec d'autres jeunes
- ✱ Participation au forum sur les thématiques de la solidarité internationale
- ✱ Mise en place d'un site internet
- ✱ Organisation de festival

Les finalités abondent toutes dans le même sens : faire partager l'expérience vécue. Il existe au-delà de ce simple objectif une volonté de transmission de l'expérience, afin de susciter l'envie chez d'autres.

Ce dernier point est significatif dans les missions locales et les organismes d'éducation populaire : L'objectif de ces structures est d'investir le jeune dans une dynamique durable de mise en place d'un projet. Une des méthodes de



ces structures pour impliquer le jeune réticent à l'origine, que ce soit par crainte, par manque de confiance ou par absence d'envie, est de transmettre l'enthousiasme de ses prédécesseurs à propos de la mission réalisée. La transmission de l'expérience devient ici l'objectif pédagogique de la restitution.

- * Ces actions de restitution concernent 100% des VIEch de l'échantillon
- * Concernant les VEC enquêtés, le bilan de la mission prend la plupart du temps la forme d'un dossier écrit, qui tente d'évaluer l'action réalisée là bas.

Le GREF opère par exemple une restitution entre groupes lors de ses journées nationales des restitution de l'action avec le groupe pays.

- * La situation est plus contrastée pour les volontaires de long terme.
 - * Les stagiaires ont pour tâche de réaliser un dossier autour des problématiques de la mission, en y apportant dans la mesure du possible des solutions concrètes. C'est le cas de la stagiaire de la Région envoyée au Mali, mais aussi du stagiaire de l'agence d'urbanisme de la Communauté d'agglomération de Saint Omer.

Ce rapport est nécessaire à la fois pour la structure d'envoi et à la fois pour le maître de stage universitaire.

Au-delà de ce rapport, d'autres actions peuvent être menées en conclusion de la mission. Le stagiaire de la communauté d'agglomération de Saint Omer doit aussi restituer le résultat de ces travaux devant les élus de la collectivité.

- * Le Bilan d'un VSI est moins conséquent. En effet, étant en contact permanent avec la structure d'envoi, étant reconnu de la même manière que tout autre membre de l'équipe de travail, son travail s'inscrivant dans une certaine continuité des actions, (à la différence d'un stagiaire) un bilan, ou une action de restitution en retirent un autre sens. Le bilan a plus une fonction de dresser un état des lieux de l'action, de transmission à un éventuel autre VSI, plutôt qu'un bilan évaluatif de ce qui a été réalisé sur l'ensemble de la durée de la mission.

b. la question de la valorisation de l'expérience

Les missions constituent souvent un temps riche en apprentissage. La question se pose alors de la manière dont ses compétences vont être valorisées par la suite. Si des associations telles *Action Education Solidarité* délivrent un certificat aux participants à l'issue de la mission, celui-ci recouvre plus une valeur symbolique.

Cette question de la valorisation doit être abordée en fonction des profils au départ.

- * Pour les volontaires d'initiation et d'échanges, c'est-à-dire les jeunes partant en chantier sur une courte durée, ces expériences représentent assurément un temps riche d'enseignement à la fois sur eux-mêmes et sur le monde qui les entoure. Cependant considérer cette courte expérience comme un outil de valorisation de ses compétences peut apparaître exagéré. L'expérience est avant tout riche pour soi.
- * Là où l'écart est probablement le plus grand entre la densité du travail effectué là bas et la reconnaissance de celui-ci ici concerne le VSI. Certaines missions appellent à de lourdes responsabilités, digne d'un chef d'entreprise selon les dires d'anciens VSI, et pourtant au retour, l'expérience est le plus souvent perçue comme une action bénévole, sans aucun impératif, plutôt libre, avec peu de compétences mobilisées. A titre



de comparaison, le volontariat international en entreprise est beaucoup plus reconnu par les recruteurs pour un niveau de responsabilité et d'autonomie souvent similaire.

D'anciens VSI ont constaté la force de ce clivage : à leur retour, à la suite de plusieurs entretiens, la perception du VSI était beaucoup plus positive parmi les recruteurs issus d'associations ou de collectivités publiques que parmi ceux des entreprises privées. Ce qui a poussé certains à changer définitivement leur projet professionnel.

C'est peut être ici qu'est à chercher la solution de la valorisation des VSI : que celui-ci s'inscrive dans un projet professionnel précis, et que ce projet professionnel soit un des éléments de motivation de recrutement de tel ou tel candidat. Le contrat de VSI gagne à la fois en reconnaissance et en crédit, qui se répercute ensuite sur le Curriculum Vitae de la personne partie.

- * Concernant les stagiaires, ceux-ci étant quasi tous en fin d'étude, la réalisation de leur stage à l'étranger ne peut être qu'un bonus pour leur profil. D'autant plus encore une fois quand celui-ci s'inscrit dans un projet professionnel précis : nous pouvons prendre pour exemple le stagiaire recruté par l'agence d'urbanisme de la communauté d'agglomération de Saint-Omer ; Avant de partir au Bénin, il avait déjà réalisé deux stages dans des pays en voie de développement. Ces différentes expériences dessinent un profil tourné vers l'action internationale qu'affectionneront assurément certains recruteurs.

Ci-dessous le tableau tente de synthétiser les pratiques les plus couramment recensées sur l'accompagnement du volontaire au cours de sa mission.



		Recrutement	formation	Prise en charge	accompagnement		retour
					Référent	Modalités	
<i>Volontaires d'initiation d'échanges</i>	<i>Structures jeunesse</i> de	<ul style="list-style-type: none"> Sur la motivation et l'investissement du jeune dans le projet. Démarche globale dans le temps 	<ul style="list-style-type: none"> Inter culturalité, rapport Nord/Sud montage de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Budget bouclé avant départ Participation personnelle Auto financement Subventions privées Subventions publiques 	<ul style="list-style-type: none"> éducateurs encadrants participant à la mission 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Transmission aux autres jeunes Exposition photographique Projection de film Organisation d'évènements Participation Forum de SI
	<i>Associations étudiantes</i>	<ul style="list-style-type: none"> Auto sélection pour et par eux même 	<ul style="list-style-type: none"> montage de projet inter culturalité 	<ul style="list-style-type: none"> Partenaireur sur place, référent en NPDC 	<ul style="list-style-type: none"> Terrain Téléphone internet 		
<i>Volontaires d'échanges et de compétences</i>	<i>Congés solidarité</i> de	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à proposition de mission Recrutement sur profil et motivation 	<ul style="list-style-type: none"> Tuilage Présentation projet Présentation pays 	<ul style="list-style-type: none"> Aléatoire 	<ul style="list-style-type: none"> Porteur du projet sur place 	<ul style="list-style-type: none"> terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du travail effectué Rapport bilan restitution devant commanditaire
	<i>Mécénat de compétences Missions seniors</i>				<ul style="list-style-type: none"> Intégré à une équipe de travail Suivi par les responsables de missions 	<ul style="list-style-type: none"> terrain 	
<i>Volontaires de long terme</i>	<i>VSI</i>	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de motivation Curriculum Vitae Entretiens Téléphonique Entretiens Physique 	<ul style="list-style-type: none"> Dépend de la structure d'envoi. Mais le plus souvent : Week end de préparation 	<ul style="list-style-type: none"> Régi par la loi du 23 février 2005 indemnité forfaitaire couverture sociale hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> Structure d'envoi Partenaireur sur place Structure d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Intégré à une équipe de travail Suivi hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> Aléatoire selon la mission Rien Week end débriefing Bilan avec structure d'envoi
	<i>Stagiaire</i>		<ul style="list-style-type: none"> Intégration quelques jours dans la structure d'envoi Présentation du Projet Présentation de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> Régi par la convention de stage : Indemnité forfaitaire transports hébergement Couverture sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Maître de stage universitaire Référent structure d'envoi Partenaireur sur place 	<ul style="list-style-type: none"> Téléphone Visite de terrain internet rendez vous 	<ul style="list-style-type: none"> Mémoire de fin d'étude Rapport de mission Bilan



II. Analyse

Nous tenterons ici d'offrir une vue globale de la situation en Région Nord Pas de Calais déduites des questionnaires, entretiens et réunions qui ont jalonné l'ensemble de l'étude. Nous présenterons les grandes tendances régionales afin de dresser un tableau des spécificités du Nord Pas de Calais en la matière.

Nous nous attarderons ensuite sur les initiatives des acteurs de la solidarité internationale afin de soutenir les actions et d'y impliquer un maximum de personnes pour enfin conclure sur la manière dont toutes ces actions bénéficient bien sur aux populations sur place mais aussi, et ceci de manière moins flagrante et pourtant tout aussi importante, la façon dont les populations ici s'enrichissent de ces expériences.

A. les grandes tendances des VIES en Nord Pas de Calais

1. les volontaires d'initiation et d'échanges

a. nombre de départ en 2010

Il est très difficile de détecter l'ensemble des initiatives conduites envers les pays en voie de développement. Ce sont environ 500 jeunes qui sont partis grâce au dispositif « devenons citoyens de la planète », mais au final ils sont bien plus à partir à travers d'autres dispositifs non recensés ici.

b. une importante part de JAMO (jeunes avec moins d'opportunités)

On constate à travers l'enquête que les jeunes en difficulté sociale, en parcours d'insertion, sont nombreux à partir sur des missions de solidarité. Ils partent à travers des organismes telles les missions locales, les centres sociaux ou encore les clubs de prévention. Ce dernier point est significatif de la dimension socio-éducative conférée au chantier de solidarité internationale. Nous avons pu constater plus haut que les JAMO représentent un quart des départs à travers DCP, c'est-à-dire 154 participants. Il demeure important de préciser cette notion de JAMO. Terminologie européenne, elle permet une certaine souplesse dans la définition que chacun conçoit. Globalement, ce sont des jeunes qui cumulent des handicaps sociaux : issus de zones urbaines sensibles ou de zones rurales pauvres, sortis du système scolaire sans qualification...

Parfois, ce statut de JAMO était précisé dans les dossiers DCP. Parfois non. Nous avons choisi d'intégrer dans cette catégorie les publics intégrés dans des activités et des programmes de réinsertion socioprofessionnelle.



c. *les associations étudiantes*

Très nombreuses, elles conduisent divers projets de solidarité parmi les pays du sud, le plus souvent dans leur domaine d'études. Les écoles en sont pratiquement toutes dotées : Ecole centrale de Lille avec *Ingénieurs sans frontières*, l'Institut supérieur d'agriculture de Lille avec *GEDAM*, la faculté de médecine de Lille 2 avec *La goutte d'eau...* les projets sont conduits régulièrement chaque année, avec si possible une continuité dans les partenariats.

2. *l'apport de compétences, une notion transversale aux actions*

Les ONG et autres associations humanitaires abondent à travers leur discours vers une même règle : les actions entreprises ici doivent d'abord l'être en réponse à un besoin exprimé là bas. De plus en plus de missions sont construites en concertation avec les populations locales et le partenaire sur place. Elles doivent être conçues dans l'objectif de rendre service durablement à la population locale.

Dans cette optique, l'apport de nouvelle technique semble une réponse adéquate à cette nouvelle conception du volontariat. Toute une partie des missions a tendance à se techniciser. C'est pourquoi l'entrée « compétence » est transversale à tous les VIES.

Nous pouvons illustrer ce propos par les associations étudiantes. Considérées comme des volontaires d'initiation et d'échanges car réalisant pour la plupart leur première expérience de volontariat, mais pour autant la mission réalisée sur place participe réellement à un apport de compétences :

- * l'association *siad sans frontières* réunissant des étudiants de la formation SIAD (système d'information et d'aide à la décision), a l'année dernière informatisé l'institut supérieur de technologie de Mamou en Guinée par des travaux de mise en réseau, de création d'applications de gestion... et à former le personnel et les étudiants à l'utilisation et à la maintenance de l'application du réseau
- * l'association *GEDAM (groupement des étudiants pour le développement de l'agriculture dans le monde)* composée d'étudiants de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille ont l'objectif d'installer une pompe manuelle, de créer une pépinière, de délivrer des formations au maraîchage, de réaliser une étude de faisabilité pour l'installation d'un pompage éolien dans le village de Gasse-Doro au Sénégal.

Ces exemples témoignent parmi d'autres de la fine frontière qu'il peut exister entre les différentes formes de volontariat vis-à-vis de certaines missions.

L'entrée « compétence » se lit aussi en filigrane à travers les VSI et les stages de fin d'étude réalisés eux aussi par des étudiants.



3. Le cadre d'action des volontaires de long terme

a. une faible proportion en Nord Pas de Calais

Les structures ayant recours à des volontaires de long terme restent peu nombreuses en Nord Pas de Calais. Une part de l'explication réside dans le fait que peu de sièges d'ONG agréées sont présents en Nord Pas de Calais. Il existe bien des antennes, comme celle d'*Handicap International*, mais celles-ci se contentent de rediriger les demandes vers leurs sièges. C'est pourquoi nous recensons peu de structures d'envoi de VSI à proprement parler.

Reste alors les associations de coopération et les collectivités qui peuvent faire appel à la trentaine d'ONG agréées pour bénéficier d'un portage administratif nécessaire à l'envoi de volontaires.

Malgré cette possibilité, l'envoi de volontaires succède le plus souvent à la mise en place d'un projet de coopération abouti, impliquant des partenariats forts, de réelles compétences en logistique, avec des objectifs reconnus. De tels projets induisent un investissement total de l'organisme dans son projet, qui ne peut être l'œuvre que d'une organisation spécialisée dans la coopération internationale et les missions humanitaires.

En Nord Pas de Calais, les structures s'étant dotées de tels moyens à l'aboutissement de leur projet ne sont pas nombreuses.

Par ailleurs, le recours au VSI à un certain impact financier que toutes les associations ne sont pas en capacité d'assumer ; c'est le cas de *Xippi*, qui de ce fait a recours à un volontaire de long terme hors de tout statut.

L'enquête révèle quelques indications sur les organisations porteuses de volontaires de long terme.

- * L'ONG *Essor* possédait auparavant une volontaire au Mozambique.
- * La communauté de communes du Cœur d'Ostrevent porte un projet au Mali sur lequel ils ont un VSI.
- * La Région Nord Pas de Calais a envoyé un volontaire à Saint Louis au Sénégal afin de dynamiser la zone de coopération
- * L'association *Le partenariat* a 7 volontaires répartis entre le Maroc et le Sénégal
- * La mairie de Lille possède 2 volontaires entre la Palestine et le Maroc
- * La communauté d'agglomération de Saint Omer a recours à un stagiaire pendant 6 mois pour appuyer leur coopération avec Lalo au Bénin et pense dorénavant renouveler l'expérience
- * La Communauté urbaine de Dunkerque a aussi recours à des stagiaires pour encourager ses partenariats dans les zones de coopération, notamment au Brésil.
- * L'association *Xippi* travaille en lien avec une volontaire au Sénégal
- * L'association *Elans* travaille à la mise en place d'un volontaire au Cameroun afin de soutenir son projet de construction de centre de tri des déchets.

L'enquête s'est voulue la plus exhaustive possible sur ce volet précis des volontaires de long terme. Nous pouvons donc fonder nos déductions sur ce recensement.



b. des collectivités territoriales au centre des projets

Les collectivités territoriales sont les types d'organisations qui portent le plus grand nombre de volontaires de long terme, et plus précisément de VSI. Ce statut leur permet d'appuyer efficacement leur projet de coopération décentralisée sur place. Le volontaire est alors intégré à l'équipe de la même manière que peut l'être un chargé de mission ici. Il détient un rôle de coordinateur et de représentation de la collectivité.

Au-delà de leur rôle dans la mobilisation de VSI, les collectivités territoriales demeurent présentes dans la plupart des projets d'organismes requérant un VSI.

- * L'association *le partenariat* travaille sur les zones de coopération de la Région à Saint Louis au Sénégal et au Maroc.
- * *Essor* travaillait avec le Conseil Régional de la Réunion.

L'association d'Halluin *Elans*, en cours de recrutement d'un VSI, travaille sur une zone du Cameroun jumelée avec la ville d'Halluin, et en coopération décentralisée avec le Département du Nord.

c. une part non négligeable de « hors statut »

Les volontaires hors statut VSI sont au nombre de 5, c'est-à-dire pratiquement un tiers des volontaires de long terme.

4 sont du *Partenariat*. Ils participent à la mise en place des projets de l'association au Maroc et au Sénégal.

La dernière travaille avec l'association *Xippi*. Il s'agit pour elle de poursuivre la mission de *Xippi* au Sénégal en l'absence des autres membres de l'association.

4. de nouvelles pratiques

a. le recours au stagiaire

Les différentes consultations ont démontré que de plus en plus d'organisations ont recours au stagiaire afin de développer leurs projets.

La plupart des profils recherchés sont issues de Master 2, dans des domaines variés : urbanisme, école de commerce, agriculture, développement local, sociologie... Les schémas d'études permettent des stages d'une durée de 6 mois maximum.

- * *Elans*, en partenariat avec le Département du Nord, a envoyé un stagiaire pour évaluer l'état de la coopération et réaliser une prospective.
- * La communauté urbaine de Dunkerque a eu recours à des stagiaires vis-à-vis de leur zone de coopération au Brésil.
- * La communauté d'agglomération de Saint Omer a recruté un stagiaire de formation urbaniste pour avancer sur leur projet de coopération avec Lalo.



- * La région Nord Pas de Calais a confié une mission sur la situation agricole à Kayes à une stagiaire de l'Institut supérieur d'agriculture de Lille.

Ces exemples témoignent de l'intérêt des structures pour le statut de stagiaire. Plusieurs justifications ont été avancées ; certaines l'ont été en opposition au VSI :

- * Le projet de coopération n'a pas une ampleur suffisante pour mobiliser une personne pendant toute la durée d'une année. Envoyer une personne 6 mois suffit à sa conduite sur place.
- * Dans le même ordre d'idée, un VSI pourrait faire doublon avec le chargé de mission coopération décentralisée dans la collectivité territoriale.
- * Le recrutement d'un stagiaire est plus simple que celui d'un VSI. Il s'effectue directement entre le candidat et la structure d'envoi. Le contrat permet à l'étudiant de bénéficier d'une assurance, d'une couverture maladie et d'une indemnité forfaitaire.
- * Le cout de fonctionnement est moins élevé que celui induit par l'envoi d'un VSI.

b. Des initiatives de plus en plus hétéroclites

Tout au long des consultations, il a pu être constaté que le domaine du volontariat rassemble des pratiques très éclatées, ce qui rend d'autant plus difficile leur tri. C'est d'ailleurs cet éclatement qui complexifie toute tentative d'évaluation quantitative.

En premier lieu, les initiatives sont très dispersées dans le temps. Un organisme peut mener une action une année simplement, tandis qu'un autre programmera une mission chaque année. Certaines seront préparées mais non accomplies pour des raisons budgétaires, de personnes, de problèmes dans le pays...

Bien que des troncs communs soient décelables dans les pratiques, ce qu'a mis en évidence la typologie des VIES, il demeure des actions difficilement classables.

Comment considérer le groupe de 2 à 3 personnes qui partent sur leurs deniers personnels au Sénégal afin d'appuyer le développement économique d'un groupement de femmes avec lequel ils entretiennent des liens d'amitié, en leur apportant des outils de travail, en les accompagnant sur la construction de leur réseau de distribution ?

Est-ce considérer comme du volontariat d'initiation et d'échanges ? Cela s'apparente plus à un simple mais très utile soutien technique et matériel.

Les départs pour soi sont aussi très fréquents. La personne ou le groupe met en place un projet en lien avec ses compétences, ses convictions... qui sera réalisé avec ses moyens. Saisir de telles initiatives demeure difficile, si ce n'est par les dispositifs de financements. Il faut donc souligner l'importance des conditions imposées par ces derniers à l'octroi de la subvention. Bien que certaines associations s'en plaignent, il faut comprendre que ces conditions sont un rempart, un filtre efficace à tout projet non réfléchi, et dont la mauvaise exécution là bas nuirait à l'image de l'ensemble des porteurs de projets vis-à-vis de la population locale.



B. Les pistes de réflexion pour l'amélioration des VIES

1. les besoins et difficultés des structures

a. les besoins

Les organismes expriment tous des besoins convergents. Nous pouvons les hiérarchiser de cette manière :

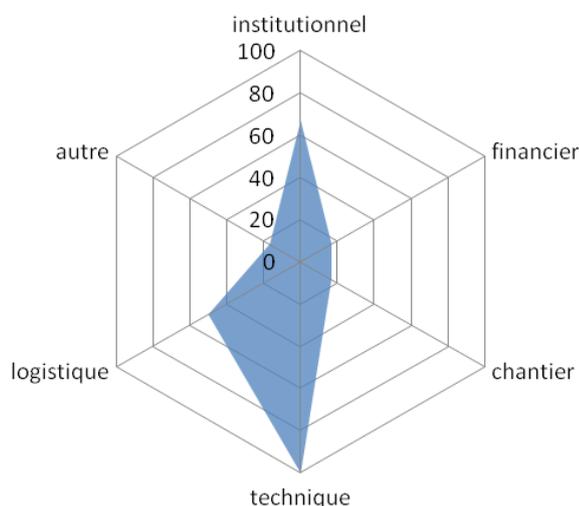
1. Une **information** régulière sur les VIES. La **newsletter** est le support le plus plébiscité.
2. Une **mise en réseau** toujours plus importante afin de partager les expériences passées, optimiser les missions à venir et anticiper les éventuelles difficultés. Créer une synergie avec les différents acteurs du territoire. D'une certaine manière c'est ce que tente de réaliser le DRAPP. C'est aussi la garantie d'une action réfléchie en accord avec les besoins exprimés.
3. Une **information** sur les **partenaires** et **leurs besoins** dans le pays d'accueil
4. Un **appui technique et logistique** dans le pays d'accueil en cas d'imprévu.
5. Concernant les VSI, il y a des demandes quant à l'amélioration du **recrutement** de ces derniers, par la mise en place par exemple d'une base de données énumérant les profils de personnes prêtes à partir.
6. La mise en place d'**outil d'évaluation** de l'action réalisée là bas. En effet les organismes souhaiteraient une meilleure lisibilité de leur action ici, afin de la diffuser auprès des publics mais aussi de valoriser leurs actions auprès de leurs financeurs. Dans cette perspective, l'évaluation leur paraît être le moyen le plus efficace.
7. Un dernier besoin n'a pas été exprimé directement par les organismes d'envoi mais a plutôt été déduit des entretiens avec les structures d'accompagnement des porteurs de projets. Quand ils interviennent auprès des centres sociaux, missions locales... ils constatent que **les éducateurs ne sont pas du tout sensibilisés aux problématiques de la solidarité internationale**. Ils conservent leurs **réflexes socio-éducatifs** qui sont en totale **inadéquation avec** ceux que nécessite la conduite d'**un projet de solidarité internationale**. Il convient de réfléchir à ce qu'il serait possible de mettre en place pour les former.

Certaines structures ont exprimé des besoins en termes de VIES

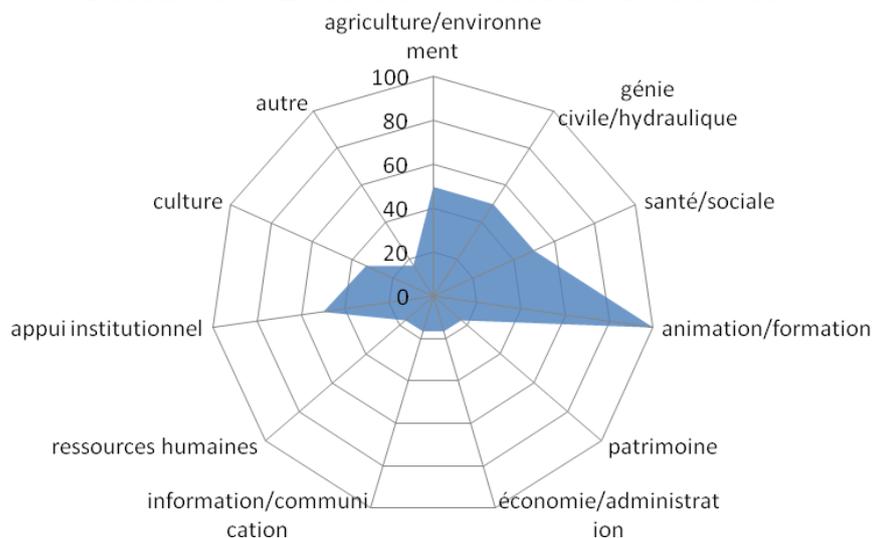
Le domaine technique est le plus requis par les organismes, c'est aussi celui qui est le plus transversal à tous. Le deuxième besoin le plus important est l'institutionnel. Il rejoint tous les VSI-qui œuvrent déjà dans ce champ.

Mis à part le secteur de l'animation et de la formation qui affiche un réel besoin, l'agriculture/environnement, le santé/social, le génie civil/hydraulique sont des secteurs où les organismes ont de véritables attentes vis-à-vis des VIES.

Besoin des structures selon le domaine



Besoin en VIES selon les secteurs d'activités



Les zones d'intervention se concentrent sur **l'Afrique de l'Ouest** principalement.

Les niveaux de qualification recherchés sont supérieurs ou égal au **niveau 2, c'est-à-dire Bac + 3**.

Outre des compétences et qualifications précises, les acteurs recherchent des personnes sachant faire preuve **d'adaptabilité**, s'intégrant parfaitement dans une **équipe de travail**, avec des qualités humaines telles **l'humilité, la motivation, l'écoute, l'ouverture d'esprit**.

La tranche d'âge **18/30 ans** reste la plus privilégiée avec plus de 50% des requêtes. Vient ensuite celle des 30/60 ans puis les plus de 60 ans. Les moins de 18 ans ne sont requis par aucune structure.

Ce dernier point s'explique par le fait que ce sont principalement les organismes conduisant d'importants projets de coopération qui ont manifesté des besoins en termes de VIES. C'est-à-dire des missions appelant à de longs déplacements. Les structures organisant des chantiers de courte durée recrutent suffisamment de jeunes par l'intermédiaire de leur réseau. Les profils recherchés ici sont soit des VSI, soit des stagiaires.

b. les difficultés

D'emblée certains enquêtés ont remis en cause le terme « échange » dans les VIES. En effet beaucoup constatent que l'échange est de plus en plus contraint, obtenir des visas devenant extrêmement difficile pour les populations du sud. Ce point nuit fortement aux relations partenariales, les partenaires du Sud exprimant de plus en plus leur désarroi devant cette situation.

Ensuite la plupart des difficultés sont déduites des besoins énumérés précédemment. Manque d'information, précision dans le recrutement, soutien logistique, appui administratif...

Enfin, beaucoup d'acteurs associatifs s'inquiètent de la relève. En effet, ils constatent que la moyenne d'âge s'élève sans pour autant qu'il y ait une relève plus jeune derrière.

Difficultés et besoins peuvent être synthétisés au moyen du tableau suivant :

Difficultés	Besoins
Manque d'information Sources de financement, dispositifs de volontariat, partenaires sur le terrain	Information régulière sur les VIES Mise en réseau des acteurs (partage d'expérience, création de synergie...) Information sur les partenaires et leurs besoins
Un recrutement complexe Autonomie, adaptation, origine territoriale Constitution de groupes (VIEch) Choc interculturel et manque de préparation au départ	Amélioration du recrutement (notamment pour les VSI)
Manque de soutien, notamment logistique, sur le terrain	Appui technique et logistique dans les pays d'accueil
Valorisation des actions	Mise en place d'outils d'évaluation des actions



Difficultés	Besoins
Lisibilité de l'action menée	
Déficit d'évaluation des actions	
Difficulté à mener une véritable réciprocité	

2. les volontaires

Encore une fois, les entretiens avec les volontaires ont été très différents selon qu'il s'agissait d'un VSI, d'un jeune parti en chantier, d'un salarié parti en congés de solidarité ou d'une mission sénior.

- * Les VSI éprouvent tous en règle générale un problème de positionnement à leur arrivée. Ils ne savent pas où se placer dans la hiérarchie, obéir à qui prioritairement, comment se placer par rapport aux travailleurs locaux. Pour l'ensemble, ce problème s'estompe avec le temps. Mais ce point est récurrent dans les difficultés exprimées par les VSI.

Maintenant, plus particulièrement, ils sont parfois confrontés à des problèmes matériels. Je cite ici une ancienne VSI de l'AFVP partie deux ans au Niger travailler auprès du ministère de la justice dans le cadre d'un programme de l'UNESCO qui a attendu un an avant d'avoir les conditions matérielles nécessaires à la réalisation de sa mission. Sa collègue VSI s'est découragée devant l'attente et est partie moins d'un an après son arrivée.

D'autres regrettent que la mission ne soit pas mieux définie à leur arrivée.

Pour autant, tous renouvelleraient l'expérience dans les mêmes conditions. Elle a été une source d'enrichissement inestimable et leur a permis une meilleure connaissance de soi.

- * Concernant les congés de solidarité, le seul entretien réalisé témoigne d'une durée de mission trop courte, ce qui a empêché toute immersion dans la population locale. Dans le même état d'esprit, il regrette de n'avoir eu aucun retour sur le travail réalisé, et l'impact ou non qu'il a eu.
- * Les jeunes partis en chantier international ne témoignent d'aucune difficulté spécifique liée à la mission elle-même mais plus à son environnement : la confrontation à une nourriture qu'ils ne connaissent pas, l'absence d'électricité, l'hygiène différente de la notre... c'est plus à considérer en terme de surprise, de dépaysement, d'adaptation, plutôt qu'en termes de réelles difficultés. Car au final, les quelques jeunes interrogés seraient volontiers restés plus longtemps.



3. Quel positionnement pour Lianes Coopération et de France Volontaires ?

Mission d'information

Elle est la base à la poursuite de tout autre projet. Il y a un véritable travail d'information à réaliser auprès des acteurs sur les VIES. France Volontaires et les VIES sont encore largement méconnus en Nord Pas de Calais. Le VSI demeure un statut peu connu. Ses modalités de financement, la manière d'y recourir sont autant d'informations ignorées par la plupart.

*** Synergie avec Lianes Coopération**

Les acteurs du Nord Pas de Calais manifestent une véritable volonté et envie de répondre à des besoins identifiés au Sud. Mais ils éprouvent de réelles difficultés à construire des partenariats pérennes avec le Sud. France Volontaires, par son implantation dans ses pays, semble avoir ces ressources. Lianes Coopération possède le réseau régional adéquat à la diffusion de ces informations.

Cette synergie entre les deux structures constitue le préalable à toute action. Lianes Coopération apparaissant comme le point d'entrée incontournable dans le réseau régional.

*** Les outils**

Des outils d'évaluation des actions dans la perspective de valorisation de celles-ci.

Des outils de mise en réseau toujours plus importants afin de mutualiser les savoirs et compétences.

La mise en place de bases de données, autant sur les VIES que sur les partenaires disponibles au Sud.

Des outils permettant un soutien technique et logistique dans les pays d'accueil en cas d'imprévu



C. les initiatives en faveur de la mobilité des jeunes

A tous les étages des pouvoirs publics, des réflexions sont conduites autour de la mobilité des jeunes.

Au niveau de Lille Métropole Communauté Urbaine, des réflexions sont menées sur la manière de favoriser la mobilité des jeunes.

Les collectivités territoriales du Nord Pas de Calais s'efforcent d'offrir aux jeunes des dispositifs pour les accompagner tout au long de leur projet de mobilité.

1. L'investissement des acteurs publics

a. des collectivités territoriales en soutien aux projets de solidarité

Au-delà des appels à projets DCP et SISA de la Région, cette dernière enrichit le réseau de solidarité internationale par le soutien aux initiatives associatives.

- * *Lianes Coopération* est l'association de mise en réseau des acteurs de la solidarité internationale en Nord Pas de Calais. De ce point de vue, elle anime le réseau d'acteurs sur le territoire régional. Elle organise des sessions de formations au départ : *1, 2, 3 partez*. Elle collecte et recense les initiatives en matière de solidarité internationale, qu'elles émanent de collectivités territoriales ou d'associations.
- * A la différence de *Lianes coopération* dont le champ d'action n'est pas spécifiquement celui de la mobilité, le DRAPP, dont le pilotage revient à *Lianes Coopération* après avoir obtenu le marché lancé par le Conseil Régional Nord Pas de Calais, se concentre exclusivement sur les porteurs de projets de solidarité internationale.
- * Une antenne du *GRDR* s'est installée en Nord Pas de Calais suite à un souhait de la Région, afin de valoriser les actions à Kayes au Mali. Elle est une structure spécialisée dans l'accompagnement des projets de lycées agricoles ou d'instituts d'agriculture.
- * *Cap Solidarités* est née d'un besoin sur la métropole lilloise identifié par les collectivités. Aujourd'hui elle accompagne la plupart des associations étudiantes porteuses d'un projet de solidarité internationale.
- * Le département du Pas de Calais a adopté le 17 mai 2010 la nouvelle proposition d'orientation pour la stratégie internationale. 4 orientations se distinguent :
 - * Une action qui contribue au développement solidaire, innovant et durable des territoires
 - * La méthode reposera sur une logique territoriale, financière et partenariale
 - * L'action devra prendre comme indicateurs les référentiels internationaux communs et se les approprier (la coopération en Pas de Calais repose sur les principes de la charte de la coopération décentralisée pour le développement durable et la charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale)
 - * L'action internationale devra s'adapter aux grands ensembles humains du XXIème siècle



- * La Communauté urbaine de Dunkerque réfléchit aux actions possibles sur son territoire en vue de 2011, année européenne du volontariat, localement et internationalement.
- * La ville de Maubeuge encourage les organismes sociaux municipaux à développer l'envoi de jeunes sur des chantiers internationaux.

b. des collectivités territoriales acteurs de la solidarité

Au-delà du soutien apporté aux projets, qu'il soit de nature financière, technique, logistique ou autre, certaines collectivités investissent directement leurs populations dans des dynamiques de solidarité internationale.

Mis à part toutes les zones de coopération où sont envoyés régulièrement des VSI, stagiaires et autres, certaines villes offrent chaque année à leurs administrés la possibilité de partir sur une zone de jumelage.

Ce type de coopération se situe entre l'échange et l'acte solidaire.

- * Halluin, en partenariat avec Elans, permet prioritairement à sa population de partir en tourisme solidaire à Nkong-zem - Bafou. Sous l'impulsion d'Elans, un camp de tourisme solidaire a été construit sur place. Il accueille autant des Halluinois que d'autres personnes. Une maison de la Jeunesse et de la Culture a été construite (MJC) par des jeunes de la MJC d'Halluin.

Certains étés, des jeunes animateurs partent là bas encadrer des enfants camerounais.

Cette coopération s'est construite sur de multiples partenariats, en mobilisant divers acteurs de la municipalité.

- * Le Portel a envoyé 15 jeunes Portelois majeurs à Kawara au Burkina Faso accompagnés de 19 adultes dont certains étaient des professionnels de santé. Ces projets se traduisent sous la forme d'échanges culturels et d'actions sanitaires et éducatives au village. L'objectif sous jacent est d'encourager l'autonomie des jeunes afin de conforter leur insertion professionnelle et leur épanouissement personnel.

2. des porteurs de projets très divers

Nous retenons deux natures d'acteurs agissant dans la solidarité internationale. Ceux dont c'est l'unique matière de travail, et ceux qui se l'approprient en tant que vecteur de leur action. Souvent ces derniers font appel aux premiers afin de bénéficier de leur expertise. En interprétation à ce propos, nous pourrions citer la Mission locale du pays en Artois qui consulte SCI Nord afin d'envoyer des jeunes sur un chantier de solidarité internationale.

a. les structures spécialisées

- * *SCI Nord* apparaît comme un acteur incontournable du Nord Pas de Calais lorsque nous nous intéressons à la solidarité internationale et à l'insertion des jeunes.

Toutes leurs actions ont pour finalité l'insertion sociale et professionnelle du jeune. Pour remplir cet objectif, ils se dotent de plusieurs moyens dont la plupart favorisent l'échange, la mobilité du jeune, nationale ou internationale, son intégration dans un groupe, et l'échange culturel.



Les dispositifs mobilisés reflètent la multitude de leurs actions : chantier d'insertion, service civil volontaire (remplacé depuis mai par le service civique volontaire), service volontaire européen, de courte ou de longue durée, contrat apprentissage emploi...

Le *SCI nord* est structure d'envoi, d'accueil et d'information. Il est un relais PEJA (programme européen jeunesse en action).

Il est conventionné avec la région pour la mise en place de chantier à Safi au Maroc, mais aussi pour former les futurs encadrants de ces chantiers sur cette zone.

Les chantiers du SCI ont la spécificité de ne pas réunir plus de 2 ou 3 participants de même nationalité, ce qui favorise d'autant plus l'échange culturel. C'est aussi une des raisons pour lesquelles les chantiers du *SCI Nord* ne se déroulent pas exclusivement dans des pays en voie de développement. L'Irlande, l'Espagne, l'Allemagne sont des pays parmi d'autres où le SCI Nord envoie des jeunes volontaires sur des chantiers.

Le SCI envisage aussi d'ouvrir prochainement dans ses locaux le centre régional pour la mobilité internationale.

* *L'ADICE* est aussi un acteur incontournable de la mobilité des jeunes en Nord Pas de Calais. L'ADICE travaille uniquement par projet individuel.

Elle a deux pôles de compétences : professionnel et volontaire ; deux dispositifs principaux à leur disposition : le SVE et les stages Leonardo. L'ADICE est la structure régionale qui envoie le plus de SVE.

b. les acteurs ponctuels

Missions locales, centres sociaux, écoles sont autant de structures qui mobilisent régulièrement des jeunes sur des projets de solidarité internationale.

Les Missions locales pays d'Artois et de Douai encouragent parmi d'autres leurs jeunes à participer à des chantiers internationaux. La Mission locale de Douai en organise chaque année au Maroc, mobilisant éducateurs et jeunes ; celle de pays d'Artois participe au chantier de solidarité mis en place au Maroc par le SCI ou l'organise elle-même comme ce fut le cas l'année dernière au Vietnam.

Les centres sociaux profitent de l'opportunité que constituent les chantiers internationaux pour investir le jeune dans la préparation d'un projet, et lui permettre de partir pendant la période estivale.

Enfin de nombreuses écoles d'horticulture, d'agriculture ou maritime intègrent des missions de solidarité à leur projet pédagogique. Nous pouvons citer en exemple :

* Le lycée maritime de Le Portel qui envoie régulièrement au Sénégal une classe de jeunes pendant une dizaine de jours

* Le lycée horticole de Douai qui réalise une année sur deux un échange avec un lycée agricole Brésilien.

La Région encourage ce mouvement à travers le dispositif « classe Nord/Sud » qui alloue une subvention pour l'échange et l'action entre école du Nord et école du Sud.



3. le service civique volontaire (SCV)

L'acte le plus récent en faveur des jeunes est signé de l'Etat. La mise en place du service civique volontaire constitue un nouvel outil à disposition du jeune en faveur de son insertion socioprofessionnelle.

Globalement, le SCV est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de la collectivité pour les jeunes de 16 à 25 ans. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif (associations, ONG, fondations) ou de personnes morales de droit public (collectivités...) en France ou à l'international.

Au cours de son service, le jeune perçoit une indemnité mensuelle comprise entre 440 et 540€ en fonction de sa situation prise en charge intégralement par l'Etat. Il bénéficie de la même manière d'une protection sociale entièrement prise en charge elle aussi par l'Etat.

Sept domaines d'actions prioritaires ont été identifiés pour les missions :

- * Solidarité et lutte contre l'exclusion
- * Education à la santé et promotion de la santé des jeunes
- * Education pour tous et accès aux pratiques culturelles
- * Pédagogie et développement durable
- * Mémoire et citoyenneté
- * Solidarité internationale
- * Intervention d'urgence en cas de crise

Le SCV consacre tout un volet de ses actions à l'action internationale. Les missions peuvent être réalisées à l'étranger, auprès d'associations françaises agissant à l'étranger ou d'une collectivité territoriale française dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée.

Les offres sont publiées sur www.service-civique.gouv.fr. 10 jeunes ont été récemment envoyés en Haïti pour aider à la reconstruction du pays.

L'agence du service civique a l'objectif d'envoyer plus d'un millier de jeunes à l'étranger en service civique.

Une autre offre est publiée par l'association *Moldavenir*. Elle requiert un SCV pour travailler auprès d'un cabinet d'expert afin de préparer les dossiers, les documents, d'avertir les partenaires sur place en vue de la venue d'experts pour la construction d'un réseau électrique.

Maintenant nous pouvons nous interroger sur la manière dont vont cohabiter SCV et VSI. A première vue, nous pourrions considérer qu'ils recrutent sur le même terrain :

* **Des jeunes souhaitant vivre une expérience à l'international au service d'une ONG, d'une association ou d'une collectivité.**

- * Une première différence est à noter : le SCV s'adresse aux 16-25 ans, le VSI à partir de 18 ans.



- * La seconde différence réside sur la durée d'intervention : le SCV dure de 6 à 12 mois tandis que celle-ci est de 1 à 2 ans pour le VSI.
- * Ensuite à un VSI succède souvent un autre VSI. Il y a souvent une continuité dans l'action, ce qui n'apparaît pas comme être le cas pour le SCV.
- * De plus, le SCV a été mis en place pour offrir aux jeunes en difficulté d'insertion de nouvelles opportunités d'activité. Or le VSI s'adresse à un public la plupart du temps fortement diplômé et qui, selon toute logique, ne devrait éprouver aucune difficulté d'insertion professionnelle dans une société moderne où la réussite d'études supérieures devrait être l'antichambre du marché du travail.
- * Enfin le point précédent nous amène au dernier : le VSI fait appel à des compétences reconnues car les missions appellent à autant de qualités humaines que professionnelles. Le SCV a plutôt été conçu pour des publics en quête de formation et d'expérience.

Il existe effectivement des différences entre les deux contrats. Seulement la frontière est fine. Il sera peut être nécessaire d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des ONG et collectivités agissant à l'international, ou de déterminer ces différences dans les agréments délivrés aux associations. Car même si le SCV n'a pas été conçu pour se supplanter au VSI, les requérants ne pourraient pas en avoir la même perception et ainsi recourir au SCV pour des missions appelant à un VSI.

Au-delà de cette nécessaire clarification, cette initiative de l'Etat témoigne de l'intérêt marqué pour la mobilité internationale dans la formation des jeunes.

D. Un apprentissage mutuel

1. Une plus value pour les populations ici et là bas

C'est restreindre la portée des actions de solidarité internationale que de penser ses effets en se limitant à la zone de coopération. En effet l'investissement réalisé là bas a aussi des retombées ici.

a. des jeunes inscrits dans une dynamique

Les jeunes profitent indéniablement de ces missions. Chacun à leur manière, ils en tirent un enrichissement personnel. Celui-ci est différent selon que le jeune soit en difficulté sociale, soit étudiant, ou soit volontaire de solidarité internationale.



✧ Les publics clubs de prévention, missions locales, centres sociaux

Le chantier de solidarité est un outil comme un autre à disposition d'animateurs et d'éducateurs pour engager le jeune sur un projet. C'est bien souvent cette inscription dans la durée qui constitue le temps le plus important du projet selon les éducateurs. L'exécution du chantier demeure un lieu d'apprentissage important : il lui permet bien souvent de relativiser ses difficultés, c'est pour lui l'occasion de plus s'ouvrir aux autres, il apprend les us et coutumes d'une culture différente...

Néanmoins c'est dans la préparation du projet que se situe le temps d'apprentissage le plus riche. Il faut noter que les JAMO (jeunes avec moins d'opportunités) sont des publics en forte difficulté sociale, qui cumulent de nombreux obstacles à l'insertion professionnelle, et qui, en définitive, perdent toutes leurs ressources sur lesquelles ils auraient pu s'appuyer pour rebondir. Les inscrire puis les accompagner sur un projet à l'international, en travaillant en équipe, en se divisant les tâches, en recherchant des partenaires, en recherchant des fonds financiers... sont autant d'actions à travers lesquelles ils réalisent leur potentiel. Souvent, ces projets et leur réalisation sont pour certains la première étape d'un parcours de réinsertion professionnelle.

En définitive c'est bien plus la préparation ici qui est valorisable plutôt que l'exécution du chantier lui-même là bas. Sa réalisation est plutôt le motif de la mise en œuvre du projet, bien plus que son but final.

Pour interpréter ce propos, nous pouvons citer en exemple de cette dynamique la Mission Locale de Douai. Elle intègre certaines de ces missions de solidarité internationale dans le programme régional Horizon. Ce programme s'adresse aux « *jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leur insertion professionnelle. Pour en bénéficier, il faut avant tout être volontaire pour s'engager pleinement dans une démarche de formation. [Il s'agit d'un dispositif] qui permet de monter un projet collectif, qu'il soit culturel, sportif, événementiel, humanitaire ou professionnel. En parallèle, [le jeune est] accompagné de manière personnalisée dans la définition de [son] projet professionnel. Cette formation prend la forme d'un stage et se déroule dans un organisme de formation. Il est rémunéré durant toute la durée de la formation. Cette indemnisation varie selon votre situation sociale et la formation suivie.* »

Autre preuve que l'international est un outil performant et reconnu en faveur de l'insertion professionnelle de certains profils, le centre Léo Lagrange de Lille met en œuvre cette année le programme START :

Une première phase où se succèdent ateliers de préparation, SVE court terme, bilan de préparation.

Une seconde phase où d'autres ateliers, à vocation plus professionnalisante, précèdent un stage Leonardo de six semaines pour conclure sur un bilan de compétences.

Une dernière qui fournit tous les outils nécessaires à une insertion professionnelle efficace (stage, permis de conduire, accompagnement dans recherche de logement).

Nous constatons que ce programme, destiné aux jeunes en difficulté sociale, mise sur l'expérience acquise lors des séjours internationaux pour être efficace. Le volontariat et le stage Leonardo sont deux moments charnières dans la réussite de ce dernier.

✧ La situation est différente pour les VSI

A travers l'enquête, nous avons remarqué que la plupart sont issus d'études longues. Les volontaires sont donc déjà pourvus d'un important bagage de compétences.



Les entretiens ont tous abondé dans le même sens : l'expérience a permis au volontaire d'acquérir plus d'autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle, a accru le sentiment de confiance en soi, et pense s'être forgé un plus fort pouvoir de persuasion. Pour beaucoup, il a aussi été une étape dans la précision du projet professionnel. Le bénéfice envers l'insertion professionnelle est plus discutable. Pour certains domaines, cette expérience constitue une véritable plus-value (éducation, sociale, environnement...) alors que pour d'autres le volontariat n'a aucun effet, et peut être même mal interprété. Cette différence est aussi largement fonction du recruteur.

Malgré tout le recrutement actuel tend de plus à plus à pencher vers des profils plutôt que des compétences. En ce sens, une expérience en VSI confirme l'autonomie de la personne.

b. les VIES, un outil pour l'éducation au développement

L'éducation au développement est un outil de plus en plus utilisé en France afin de sensibiliser les publics à la citoyenneté, au développement durable, au rapport Nord/Sud... Le point d'orgue de toutes ces actions se concentre lors de la semaine de la solidarité internationale. Pour autant des actions sont conduites tout au long de l'année. Le Centre Gaia à Lille organise des journées autour de l'échange culturel Nord/Sud.

L'association a reproduit un village africain en miniature où se tiennent régulièrement des jeux de rôles afin de faire comprendre la culture de l'autre aux participants, des enfants en majorité.

Dans cette perspective, les « voyages découvertes », les chantiers, les missions solidaires, les congés de solidarité, les volontariats de long terme, toutes ces rencontres qui nous mettent au contact d'autres populations sont probablement l'outil le plus efficace d'éducation au développement. Sans oublier que la plupart des participants diffuseront ensuite leur expérience et le ressenti qu'ils en ont tiré. Les actions de diffusion et de restitution sont tout aussi importantes dans cette volonté de sensibilisation des publics aux problématiques du développement.

c. des projets concrets

Sans rien retirer aux autres missions, nous citerons ici en exemple quelques missions de coopération pour offrir une idée de l'efficacité des missions entreprises.

* *Vijamix* a construit à Saint Louis au Sénégal un studio d'animation où ils forment des sénégalais aux techniques de l'animation. Pour s'assurer de la pérennité de leur projet, une association à été créée là bas afin que le partenariat soit optimal. Après avoir collecté tout le matériel nécessaire aux travaux d'animation, ils se sont installés dans une maison en location à Saint Louis. Par des missions longues pendant la période estivale et des plus courts passages le reste de l'année, ils ont enseigné aux sénégalais de l'association sur place toutes les techniques de réalisation de films d'animation.

Surtout, au-delà de cette transmission de savoir, des ONG sur place témoignent leur intérêt pour leur production. En effet, ces films pourraient constituer d'intéressants supports de communication pour les campagnes de sensibilisation sanitaire dans la région (paludisme, VIH...). Ils permettraient surtout de toucher un public très jeune, qui n'est pour le moment que très peu réceptif aux supports de communication des campagnes de sensibilisation.



* *Diokko* est une association Villeneuvoise qui privilégie automatiquement le besoin des populations là bas pour déterminer leurs projets. Ils interviennent essentiellement à Gorom et Bonaba, deux villages sénégalais. Leurs réalisations ne se font jamais sans penser à l'après. Par des actions simples mais pensées et réfléchies, *Diokko* contribue notablement à l'amélioration du quotidien des villageois sur place.

Les enfants du village n'assistaient pas suffisamment à l'école. Une des raisons résidaient dans la récolte du bois chaque matin pour alimenter le feu pour la cuisine du midi. Les enfants étaient sollicités pour cette tâche. Afin de les en délivrer, *Diokko* a réuni les fonds nécessaires à l'achat d'un foyer beaucoup plus économique en bois. Les femmes du village sont suffisamment nombreuses pour amasser le bois nécessaire à la cuisine.

Diokko envisageait la construction d'une case de santé, car le village en question est très isolé. Mais celle-ci serait inutile si aucune infirmière n'y exerçait. Par un calcul simple, le cout du transport plus les frais médicaux, *Diokko* a démontré qu'il serait plus avantageux pour les villageois de se cotiser afin de payer ensemble le salaire d'une infirmière sur place.

Tous les projets sont conduits de cette manière. La réalisation des projets est conditionnée à une contractualisation entre les populations locales et l'association.

Les pouvoirs locaux, préfecture et autre autorités publiques sont aussi investis dans les projets.

* Du 16 au 23 décembre 2009, dix jeunes de 18 à 22 ans membres de l'association lilloise *Tutti Frutti International* se sont rendus en Algérie dans le cadre d'une coopération avec l'hôpital de Collo (Wilaya de Skikda) entamée en 2003, et soutenue par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et le service de coopération de l'Ambassade de France. *Tutti Frutti International* est une association qui a la particularité de travailler intensivement avec toutes les associations de réseaux de migrants, ce qui leur procure certaines facilités vis-à-vis de l'identification des besoins et les conditions d'accueil sur place. Travailler par le prisme de ces réseaux appelle à un fort degré d'implication, d'abord pour tisser une relation de travail ; ensuite ils sont très volatiles, plutôt informels, parfois mal structurés, ce qui nuit à la pérennité des partenariats. Cependant une fois ces obstacles franchis, ils offrent d'intéressantes opportunités.

Lors de cette mission les jeunes sont intervenus pour la mise en œuvre d'un projet d'équipement du service de pédiatrie et la mise en place d'une salle de jeux et de détente pour les enfants malades. Ils ont emporté ainsi dans leurs bagages des jeux récoltés depuis juillet au niveau des grandes enseignes de jouets françaises. L'association Tutti Frutti International a déjà permis d'équiper la maternité de Kerkeria dans la wilaya de Skikda et de mettre en place un service d'hémodialyse à l'hôpital de Collo parfaitement opérationnel encore aujourd'hui.

* Ici aussi les missions de solidarité créent des initiatives intéressantes. Une étudiante travaille en tant qu'assistante pédagogique dans un collège de Villeneuve d'Ascq. L'établissement concentre un fort pourcentage d'élèves en difficulté scolaire, en difficulté de lecture et d'écriture. Leurs parents issus de l'immigration éprouvent des difficultés, de langue, d'écriture... pour accompagner efficacement leurs enfants dans la réalisation de leur scolarité. Au retour d'une mission de solidarité au Maroc, l'étudiante a eu l'idée de mettre en place une correspondance entre des établissements des pays respectifs. Cela s'est révélé un outil pédagogique très efficace dans la motivation des enfants, dans leur implication, et dans leur envie d'apprendre.



* Le *GREF* mène des missions en Arménie. Ils contribuent là bas à la diffusion mais surtout à la valorisation de la culture française. L'Arménie étant un pays historiquement francophile, il y a toujours eu une forte émulation autour de la culture française. Seulement, c'est un pays pauvre où les moyens sont redirigés vers des secteurs vitaux pour le pays. Les bénévoles du *GREF* contribuent à l'apprentissage de la langue et de la culture française dans tous le pays en intervenant auprès des professeurs de français du pays afin de leur apporter la formation adéquate. Afin d'accomplir leur mission, les bénévoles bénéficient d'un certificat délivré par le Ministère de l'enseignement arménien, leur donnant accès à toutes les écoles du pays. Par leur action, les bénévoles du *GREF* contribuent largement à la pérennité de la francophilie en Arménie.

* La Région Nord Pas de Calais s'investit dans d'importants projets sur ses zones de coopération. Le VSI sur place au Sénégal contribue à leur mise en place. Pour exemple, nous pouvons citer parmi d'autres le projet « alizés », porté par le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), qui tente de faciliter l'accès à l'eau potable par l'implantation de stations de pompes éoliennes. Dans le domaine médical, via le programme « Espoir » (European Special Program for Operational and Integrated Research), la Région finance la recherche d'un vaccin à la Bilharziose, maladie parasitaire à transmission aquatique, qui touche chaque année 200 millions de personnes dans 80 pays différents, et en tue entre 300 000 et 500 000. Des chercheurs de l'Institut Pasteur de Lille sont intégrés au programme.

Au-delà du soutien à la mise en place de ces programmes, la Région Nord Pas de Calais, par l'intermédiaire du VSI sur place, participe à un appui institutionnel de la Région de Saint Louis, œuvre à la poursuite de la décentralisation dans cette région et dans tous les domaines induits par la coopération décentralisée.

2. Un travail en réseau indispensable

a. la mutualisation des moyens

La mutualisation des moyens conduit à deux avantages :

- * D'abord elle permet une réduction des ressources mobilisées. C'est à la fois une économie de temps et d'argent.
- * Ensuite, l'échange permet d'apprendre mieux et plus rapidement.

Seulement il demeure difficile de partager des outils dont la mise en fonction a nécessité plusieurs années de travail.

Il en est de même pour la mise en relation avec les partenaires. La création de partenariats viables prend souvent plusieurs années afin de se connaître, d'identifier les demandes et besoins de l'autre, de tisser des liens de confiance sur lesquels il est possible de se reposer... partager ces richesses pourrait paradoxalement les fragiliser et les détruire.

Le DRAPP se veut être le dispositif qui pourrait concilier ces paradoxes.



b. la garantie d'une action concertée

Les consultations ont démontré que plus l'action était concertée entre acteurs ici et là bas, plus elle se révélait efficace pour les populations locales.

Le travail en réseau amène le porteur de projet à consulter les avis de personnes ressources dans le domaine et la zone d'intervention concernée. De cette manière, il sera nécessairement amené à réfléchir son projet et la finalité qu'il veut atteindre. Par ailleurs, c'est aussi la garantie que l'action sera conduite en fonction des besoins là bas. Ce dernier point tend à devenir incontournable dans toute conduite de projets.

Autre avantage à ces concertations, nous avons pu constater à travers les consultations que les actions portées par plusieurs partenaires étaient devenues pour la plupart d'importants projets. C'est le cas des actions initiées par *Elans* qui a entraîné la ville d'Halluin, sa maison de la jeunesse et de la culture et plus récemment le département du Nord. Leurs réalisations, décrites précédemment, sont devenues conséquentes et ont créé de l'emploi à la fois ici et là bas.

Il en est de même pour l'association *Le Partenariat* dont les projets sont tous multi partenariaux. La plupart de leurs actions engagent des collectivités territoriales d'ici. L'ampleur de leurs projets témoigne de la réussite de cette formule.



CONCLUSION

Cette étude a pour principal objet d'apporter un maximum d'informations à *France Volontaires* et *Lianes Coopération* sur les pratiques des VIES en Nord Pas de Calais. L'intérêt pour ces deux structures est de réfléchir à la manière dont ils peuvent se positionner vis-à-vis de ces dynamiques afin de les appuyer au mieux, de les soutenir dans la durée et en définitive de produire les conditions à leur développement.

Avant d'engager quelque action, une **mission d'information** auprès de tous les acteurs de la solidarité internationale est indispensable. S'il est un constat général, c'est que l'ensemble des acteurs consultés ignorent ce que sont les VIES, alors même que leurs actions intègrent cette nomenclature. Ce qui n'est logiquement pas surprenant à la vue de leur toute récente création.

Successivement à ce temps d'information, il apparaît indispensable de **diviser l'action**. Il demeure excessivement difficile de lier et de comparer les informations recueillies auprès d'une structure porteuse d'un VSI avec celles collectées auprès d'une association conduisant chaque année des chantiers de solidarité internationale par exemple. Des points de comparaison sont toujours possibles, mais leur pertinence reste faible (la différence d'ordre de grandeur entre le nombre de jours cumulés de chantiers de solidarité et ceux cumulés pour les VSI est de l'ordre de un pour cent). Surtout, les discours des acteurs sont cloisonnés à leurs pratiques. Ils ne se sentiraient pas particulièrement concernés par des informations et des actions en dehors de leur champ d'activité. Il y a une nécessité focal à réaliser sur chacun des trois types de VIES afin de captiver le plus possible l'attention des acteurs. Ce n'est pas dire que des ponts entre les VIES sont impossibles, mais il serait plus efficace dans un premier temps d'informer des opportunités des acteurs dans leur domaine de compétences pour éventuellement ensuite leur proposer d'autres possibilités à l'amélioration de leurs pratiques, de leurs projets, de leur coopération.

Parallèlement, il y a une **prospection** à engager auprès des acteurs, principalement les établissements publics et les ONG. Elles sont nombreuses à consacrer une partie de leur budget à des projets de coopération importants. L'emploi d'un VSI demeure toujours une option intéressante pour ces structures. Il y a un dialogue à engager au cas par cas afin de cerner le plus finement possible les besoins de chacune d'entre elles.

Globalement, il y a des besoins exprimés de la part de l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale en Nord Pas de Calais autour de la thématique des VIES. Ces études menées dans les différentes régions constituent un moment et un espace propice de réflexion sur la manière dont pourrait intervenir *France Volontaires* sur le territoire afin de répondre le plus entièrement possible aux besoins des acteurs. Une **synergie** avec *Lianes Coopération* semble être le mode d'intervention le plus pertinent pour les deux structures. *Lianes Coopération* s'enrichirait des compétences de *France Volontaires* et inversement *France Volontaires* bénéficierait du point d'entrée le plus important du réseau régional. Cette collaboration justifierait les initiatives et décisions des deux



structures : *France Volontaires* dans son choix de régionaliser les études, et *Lianes Coopération* dans son souci constant d'enrichir son réseau.

Enfin, un travail de **veille** semble incontournable afin de permettre aux acteurs de se saisir de toute nouvelle initiative. Cette veille doit aussi être réalisée auprès des membres du réseau dans le but de cerner au mieux leurs besoins, leurs attentes et leurs éventuelles initiatives. Seulement ce travail ne peut se réaliser sans une participation active de tous les membres du réseau. En effet, il est impossible pour une association d'animation de réseau de consulter l'ensemble des initiatives de leurs membres. L'information doit être nécessairement ascendante.



ANNEXES

Annexe 1 : Loi n°2005-159 du 23 février 2005 , relative au contrat de volontariat de solidarité internationale. Version consolidée au 1 juillet 2010 55

Annexe 2 : Echantillon 58

Annexe 3 : Liste des abréviations 64

Annexe 4 : Bibliographie et sitographie 65



Annexe 1 : Loi n°2005-159 du 23 février 2005 , relative au contrat de volontariat de solidarité internationale. Version consolidée au 1 juillet 2010

* Article 1

Modifié par LOI n°2010-241 du 10 mars 2010 - art. 17

Toute association de droit français agréée dans les conditions prévues à l'article 9, ayant pour objet des actions de solidarité internationale, peut conclure un contrat de volontariat de solidarité internationale avec une personne majeure.

Ce contrat est un contrat écrit qui organise une collaboration désintéressée entre l'association et le volontaire. Il ne relève pas, sauf dispositions contraires prévues par la présente loi, des règles du code du travail. Il est conclu pour une durée limitée dans le temps.

Ce contrat, exclusif de l'exercice de toute activité professionnelle, a pour objet l'accomplissement d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire.

Ce contrat constitue un service civique effectué à l'étranger et obéissant aux règles spécifiques de la présente loi.

* Article 2

Le volontaire de solidarité internationale accomplit une ou plusieurs missions dans un Etat autre que les Etats membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen. Il ne peut accomplir de mission dans l'Etat dont il est le ressortissant ou le résident régulier.

* Article 3

Si le candidat volontaire est un salarié de droit privé, l'engagement pour une ou plusieurs missions de volontariat de solidarité internationale d'une durée continue minimale d'un an est un motif légitime de démission. Dans ce cas, si l'intéressé réunit les autres conditions pour bénéficier d'une indemnisation du chômage, ses droits seront ouverts à son retour de mission. Ces droits seront également ouverts en cas d'interruption de la mission.

L'ensemble des compétences acquises dans l'exécution d'un contrat de volontariat de solidarité internationale en rapport direct avec le contenu d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification est pris en compte au titre de la validation des acquis de l'expérience dans les conditions prévues aux articles L. 335-5 et L. 335-6 du code de l'éducation.

A l'issue de sa mission, l'association délivre au volontaire une attestation d'accomplissement de mission de volontariat de solidarité internationale.



*** Article 4**

Le contrat de volontariat de solidarité internationale mentionne les conditions dans lesquelles le volontaire accomplit sa mission. Il est conclu pour une durée maximale de deux ans. La durée cumulée des missions accomplies par un volontaire, de façon continue ou non, pour le compte d'une ou plusieurs associations, ne peut excéder six ans.

Les associations assurent une formation aux volontaires avant leur départ, prennent en charge les frais de voyage liés à la mission et apportent un appui à la réinsertion professionnelle des volontaires à leur retour.

Il peut être mis fin de façon anticipée à un contrat de volontariat moyennant un préavis d'au moins un mois. Dans tous les cas, y compris en cas de retrait de l'agrément délivré à l'association en application de l'article 9, l'association assure le retour du volontaire vers son lieu de résidence habituelle.

*** Article 5**

L'association affine le volontaire et ses ayants droit, à compter de la date d'effet du contrat, à un régime de sécurité sociale lui garantissant des droits d'un niveau identique à celui du régime général de la sécurité sociale française.

Ce régime de sécurité sociale assure la couverture des risques maladie, maternité, invalidité, décès, vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles. Pour les ayants droit, il assure la couverture des prestations en nature des risques maladie, maternité et invalidité.

Le volontaire et ses ayants droit bénéficient, dans des conditions fixées par décret, d'une assurance maladie complémentaire, d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance pour le rapatriement sanitaire prises en charge par l'association.

*** Article 6**

Le volontaire bénéficie au minimum d'un congé de deux jours non chômés, au sens de la législation de l'Etat d'accueil, par mois de mission, dès lors qu'il accomplit une mission d'une durée au moins égale à six mois.

Le volontaire bénéficie des congés de maladie, de maternité, de paternité et d'adoption prévus par le code du travail et le code de la sécurité sociale pour les travailleurs salariés.

Pendant la durée de ces congés, le volontaire perçoit la totalité de l'indemnité mentionnée à l'article 7.

*** Article 7**

Une indemnité est versée au volontaire. Elle lui permet d'accomplir sa mission dans des conditions de vie décentes. Cette indemnité n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération. Elle n'est soumise, en France, ni à l'impôt sur le revenu, ni aux cotisations et contributions sociales.

Le montant de l'indemnité et les conditions dans lesquelles elle est versée sont fixés pour chaque volontaire dans son contrat. Les montants minimum et maximum de l'indemnité sont fixés par arrêté du ministre des affaires



étrangères, après avis de la Commission du volontariat de solidarité internationale en tenant compte des conditions d'existence dans l'Etat où la mission a lieu.

*** Article 8**

Il est institué une Commission du volontariat de solidarité internationale composée de manière paritaire de représentants des associations de volontariat et de représentants de l'Etat.

La composition de la Commission du volontariat de solidarité internationale et ses attributions sont fixées par décret.

*** Article 9**

Toute association qui souhaite faire appel au concours de volontaires dans les conditions prévues par la présente loi doit être agréée par le ministre des affaires étrangères. Cet agrément est délivré, après avis de la Commission du volontariat de solidarité internationale, pour une durée limitée, aux associations qui présentent des garanties suffisantes pour organiser des missions de volontaires de solidarité internationale dans les conditions prévues par la présente loi.

*** Article 10**

La présente loi entrera en vigueur trois mois après sa publication.

Les conditions d'application de la présente loi sont fixées par décret.

*** Article 11**

Les dispositions de la présente loi sont applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte.



Annexe 2 : Echantillon

Organismes	Coordonnées	Spécificités
Action Education Solidarité	11 bis rue Omer Pley 62500 Saint Omer 03 21 98 23 66 www.action-education-solidarite.com marieedith.meens@worldonline.fr	Réalise des chantiers en Afrique avec des jeunes majeurs, la plupart étudiants. Le recrutement se fait sur candidature spontanée du jeune. Les projets prônent avant tout l'échange. L'association a la particularité de toujours réussir à se faire héberger chez l'habitant.
Elans	4 rue Camélinat 59250 Halluin 03 20 24 88 65 www.elans.org association.elans@yahoo.fr	Conduit des projets de coopération dans le département de la Ménoua au Cameroun. A œuvré à la mise en place d'un centre de tourisme solidaire et est aujourd'hui sur le développement d'un centre de tri sur cette même zone.
ADICE	2 avenue Jean Lebas 59100 Roubaix 03 20 11 22 68 www.adice.asso.fr adice@adice.asso.fr	Première structure de la région en terme d'envoi de SVE. A recours à Leonardo. Est aussi structure d'accueil. Point d'information sur la mobilité européenne.
Les Francas Nord	24 rue Malsence 59800 Lille Tel : 03.20.56.72.22 lesfrancasdelille.free.fr lesfrancasdelille@free.fr	Organisme d'éducation populaire. Met en place des chantiers de solidarité chaque année avec les jeunes adhérents à la structure
Les Francas Pas de Calais	24 rue du Général de Gaulle 62052 St Laurent de Blangy 03 21 55 10 10 www.francas62.fr contact@francas62.fr	Jusqu'à aujourd'hui constitue un point d'information. Envisage son premier chantier de solidarité internationale l'année prochaine
Le partenariat	71, rue Victor Renard 59000 Lille 03 20 53 76 76 www.lepartenariat.org contact@lepartenariat.org	Mène des projets de coopération à Saint-Louis, Louga et Matam au Sénégal et à Doukkala Abda au Maroc. Fédère et appuie sur place les initiatives régionales en direction de ces zones. Agit dans de multiples domaines (santé, prévention, hydraulique, éducation....)



Organismes	Coordonnées	Spécificités
Tutti Frutti International	LCR 44 rue des Victoires 59650 Villeneuve d'Ascq 03 20 04 57 08 tuttifruttiids@yahoo.fr	Conduit des projets de solidarité en Afrique avec des jeunes et moins jeunes de tout horizon. S'appuie sur les réseaux de migrants pour identifier les besoins, et organiser les séjours
Vijamix	769 rue Gambetta 59184 Sainghin en Weppes 06 62 93 90 60 vijamix@yahoo.fr	Groupe de jeunes, étudiants, intermittents, demandeurs d'emplois, tous issus de l'audiovisuel. Forme des sénégalais de Saint Louis aux techniques de l'audiovisuel
Alter Ego	70/8 rue Carpeaux 59650 Villeneuve d'Ascq 06 60 98 46 69 dodufour@gmail.com	Appuie des groupes de femmes au Sénégal afin de favoriser leur développement économique. Accueille des artistes sénégalais pendant leur représentation en Nord Pas de Calais
Diokko	43 rue Kléber 03 20 80 22 33 59493 Villeneuve d'Ascq www.diokko.org contact@diokko.org	Identifie des besoins locaux au Sénégal et constitue un groupe de jeunes pour y répondre. Sont partis des lycéens du lycée Baggio de Lille et d'autres jeunes. Projet construit sur la durée
Xippi	Association XIPPI 1/13 rue Châtelet Résidence Renan 59120 Loos www.xippi.org contact@xippi.org	Association de personnels médicaux du CHR de Lille Forme des agents de prévention paludisme au Sénégal pendant leurs missions. Pour le moment à Saint Louis. Ont pour projet de s'étendre vers Matam. Des étudiants infirmiers participent certaines années à leurs missions.
Peuples humana	3 rue Bec à Bec Hameau de Bracquencourt 62 530 Hersin-Coupigny 03 21 25 72 89 peupleshumana.ifrance.com bethencourtm@orange.fr	Œuvre en Casamance au Sénégal. Met en relation des acteurs du Nord Pas de Calais avec des acteurs là bas (exemple : hôpitaux). Identifie les besoins sanitaires et sociaux là bas pour revenir ensuite avec le matériel et parfois le personnel adéquat pour y répondre.
Essor	92, rue de la Reine Astrid 59700 Marcq en Baroeul 03 20 83 04 15 essor.contact@free.fr www.essor-ong.org	ONG avec de multiples projets de coopération



Organismes	Coordonnées	Spécificités
Ch'ti Teranga	34 rue Caventou 59000 Lille 03 20 53 86 41 www.chtiteranga.org asso.chti.teranga@gmail.com	Diffuse la culture sénégalaise en Nord Pas de Calais (Danse, musique, cuisine...) mène parallèlement un volet de coopération : appuie une maison de quartier à Saint Louis
DIVA	33 rue de la gare 59582 MARLY 03 27 29 50 12 diva@adnsea.fr	Club de prévention. Emmène des jeunes en suivi socio-judiciaire toujours dans le même village avec le même groupement de femmes au Sénégal. Partenariat intensif
SCI Nord	75 rue du Chevalier français 59800 LILLE scinord@scinord.fr 03 20 55 22 58 scinord@scinord.fr www.scinord.fr	Conduit de multiples chantiers de solidarité à l'international ou non. A la particularité de réaliser des chantiers mêlant diverses nationalités Travaille à la réinsertion des jeunes en difficulté Accueille des SVE
Mission locale de Douai	222 Place du Barlet 59500 Douai 03 27 71 48 20 www.missionlocaledouais.com missionlocale@mldouais.com	Réalise chaque année des chantiers de solidarité au Maroc notamment avec les jeunes de la mission locale Valorise cette expérience dans un parcours de réinsertion professionnelle.
Mission locale Pays d'Artois	6/2 voie Bossuet, résidence Saint Pol 62005 Arras 03 21 23 35 64 www.ml-enpaysdartois.fr mlpa@mlpa.fr	Investit les jeunes sur des chantiers de solidarité internationale, travail en partenariat avec le SCI nord. Mise en place de leur propre chantier de solidarité
Centre Léo Lagrange	41, Rue Lazare Garreau 59000 Lille 03 28 55 95 37 start@leolagrange.org	Met en œuvre le programme START cette année
GREF	03 20 97 03 98 gref5962@orange.fr	Educateurs retraités qui forment des formateurs partout à travers le monde
Réseau Rencontres ADNSEA	201 rue Colbert 59000 Lille 03 20 92 97 38 Rencontres@adnsea.fr	Structure d'information, d'orientation et de préparation au départ pour les projets de jeunes en grande difficulté sociale



Organismes	Coordonnées	Spécificités
Service Echange Coopération	service-echange-cooperation.over-blog.com a_desbuquois@yahoo.fr	Mène des actions d'éducation au développement, de sensibilisation aux acteurs Nord/Sud. Organise 2 weekends par an de formation pour les VSI de la DCC
CDSI Boulogne	19 Rue Wicardenne 62200 Boulogne sur Mer 03 21 31 12 02 cdsi@ritimo.org	Relais RITIMO Accompagne les porteurs de projets du boulonnais Actions de sensibilisation dans les établissements scolaires...
CCFD terre solidaire	39 rue de la monnaie 59000 Lille 03 20 51 96 48 Ccf59lille@ccfd.asso.fr	Point d'information pour les personnes souhaitant partir en mission à l'étranger. Riche réseau de partenaires dans les pays en voie de développement. Met à disposition de volontaires seulement si le projet correspond aux besoins
GRDR	81 bis rue gantois 59000 Lille 03 20 42 83 11 www.grdr.org antenne.npdc@grdr.org	Accompagne les porteurs de projets de développement rural, principalement lycées agricoles et associations étudiantes)
Loos n'gourma	59 rue Roger Salengro 62750 Loos en Gohelle 03 21 67 54 58 Bouquet.beatrice@free.fr	Partenariat avec Kantcheri au Burkina Faso. Accompagne les porteurs de projets sur cette zone, autour des thématiques du développement rural. Tête de réseau d'information, d'accompagnement des porteurs de projets sur le bassin minier. Relais RITIMO
Lianes Coopération	MRES 23, rue Gosselet 59 000 LILLE 03 20 85 10 96 www.lianscooperation.org lianscooperation@wanadoo.fr	Animation du réseau de solidarité internationale en Nord Pas de Calais
DRAPP	03 20 88 46 60 www.drapp.fr animation@drapp.fr	Informe, conseille, redirige les porteurs de projets vers les structures adéquates à leur mission
CLAP Villeneuve-d'Ascq Proj'aide	Maison communale de la Ferme Dupire Rue Yves Decugis 59650 VILLENEUVE D'ASCQ contact : François Cardot 03.28.80.54.22 clapomjc@gmail.com nord-pas-de-calais.projaide.fr	Accompagne tout types de jeunes porteurs de tout types de projets, dont internationaux



Organismes	Coordonnées	Spécificités
STAJ Nord Artois	36 rue de Mons 59300 valenciennes 03 27 47 29 97 www.staj.asso.fr/nord-artois nord-artois@staj.asso.fr	Informe et accompagne les porteurs de projets 2 types de porteurs : - missions locales, centres sociaux, clubs de prévention - groupe de jeunes
Lycée agricole de Douai	458 rue Motte Julien 59500 Douai 03 27 99 75 55 www.epl-nord.educagri.fr	Mène une coopération décentralisée avec un lycée brésilien à travers le dispositif « Classe nord/sud »
Conseil Régional Nord Pas de Calais	Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux Cityway, 111 rue Berthe Morisot 59000 Lille 03 28 82 82 82 www.nordpasdecals.fr	Dispositif de financements des porteurs de projets 5 zones de coopération prioritaire
Conseil Général du Nord	service Europe et relations internationales 51 rue Gustave Delory 59000 Lille 51 Tél. 03 59 73 57 23 Fax 03 59 73 57 24 www.cg59.fr catherine.massain@cg59.fr	Dans le cadre de son action internationale, le Département du Nord accompagne les échanges internationaux de jeunes. À travers le dispositif "Soutien à l'engagement international des jeunes collégiens", le développement de projets de coopération se traduit aujourd'hui par : un soutien à des projets encourageant l'ouverture des collégiens à l'international autour d'un ou plusieurs échange(s), un appui uniquement aux projets émanant des collèges (publics et privés) impliquant des élèves de 11 à 16 ans.
Conseil Général du Pas de Calais	Direction des Affaires Européennes et de la Coopération Internationale 39, rue d'Amiens 62018 ARRAS 03 21 21 62 62 www.pasdecals.fr	A voté récemment les nouveaux termes de sa politique de coopération A refondu l'appel à projets « Imaginons un Monde Meilleur »
Communauté d'agglomération de Saint-Omer	1 rue de Colmar 62507 ARQUES 03 21 38 01 62 www.aud-stomer.fr	Mène une coopération avec la Lalo au Bénin Intervient dans la cartographie de la ville



Organismes	Coordonnées	Spécificités
Communauté urbaine de Dunkerque	Direction Stratégie, Partenariats, Europe et International Pertuis de la Marine - BP 85530 59386 Dunkerque CEDEX 1 03 28 23 69 67 www.dunkerquegrandlittoral.org	La CUD a déterminé 4 axes pour sa politique internationale: développement durable, économie, socio-environnementale et culture. Les coopérations se font avec des zones industrielles portuaires, en favorisant la réciprocité, en impliquant tous les acteurs territoriaux
Ville de Dunkerque	Direction de la culture et des relations internationales Place Charles Valentin 59386 Dunkerque Cedex 1 www.ville-dunkerque.fr	Appuie financièrement les porteurs de projets après étude des dossiers.
Ville de Lille	Direction Relations Internationales Hôtel de ville 59033 Lille Cedex 03 20 49 51 16 jbenoit@mairie-lille.fr	Envoi de VSI à Naplouse en Palestine et Oujda au Maroc Finance les porteurs de projets lillois Appuie les initiatives associatives en la matière
Ville de Maubeuge	Chef de service coopération Pascal Martin place du Docteur Pierre Forest 59600 MAUBEUGE www.ville-maubeuge.fr	Coopération avec Ouarzazate au Maroc et Diala au Mali
Ville de Halluin	Maire de Halluin Service Echanges internationaux, culture, vie associative mdebuquois@aol.com	Multiplés jumelages Agit avec Elans sur des projets de développement avec Nkong Zem au Cameroun
Ville de Le Portel	Mairie de Le Portel Frédérique THOURET Coordinatrice des politiques Jeunesse et Education 03 21 87 73 73 fthouret-jeunesse@ville-leportel.fr	Invite ses administrés à participer à des échanges à travers ses jumelages. Des jeunes sont partis avec un groupe d'adultes à Kawara au Burkina Faso



Annexe 3 : Liste des abréviations

- * CDSI : Centre de documentation, d'information, et d'animation pour le développement de la solidarité internationale
- * CLAP : Comité locale d'aide aux projets
- * CRDTM : Centre régional de documentation sur le Tiers monde
- * CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- * DPIR : Direction des partenariats internationaux et régionaux
- * DRAPP : Dispositif régional d'appui aux porteurs de projets
- * DRDJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- * FSDIE : Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
- * GRDR : Groupement de recherche et de réalisations pour le développement
- * GREF : Groupement des retraités éducateurs sans frontières
- * JAMO : Jeunes avec moins d'opportunités
- * MAEE : Ministère des affaires étrangères et européennes
- * NPDC : Nord Pas de Calais
- * SCV : Service civique volontaire
- * SCI : Service civil international
- * SI : Solidarité internationale
- * SVE : Service volontaire européen
- * VEC : Volontaire d'échange et de compétences
- * VIEch : Volontaire d'initiation et d'échanges
- * VIES : Volontaires internationaux d'échange et de solidarité
- * VSI : Volontariat de solidarité international



Annexe 4 : Bibliographie et sitographie

* Ouvrages

- * « Le champ de l'action extérieure des collectivités territoriales françaises », atelier du 10 mars 2009, Conseil régional Ile de France, *Cités Unies France*, 2009
- * « l'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires », Ghislain Brégeot, Isabelle Chenevez, *Cités Unies France*, Mai 2006

* Site Internet

- * www.lianESCOOPERATION.org/
- * www.clong-volontariat.org/
- * www.france-volontaires.org/
- * www.coopdec.org/
- * f3e.asso.fr/
- * www.cotravaux.org/
- * www.cites-unies-france.org/
- * www.uniscite.fr/
- * www.observo.fr/



